

L'hiver pointe du nez...  
Et les risques qui vont avec  
*Faut-il craindre une  
collusion grippe-Covid 19 ?*

Page 4

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9767

Jeudi 10 Novembre 2022

## Ces dirigeants des EEP qui snobent les représentants de la nation

*Mohamed Mellal : Loin de nous l'idée de faire du tapage ou de sous-estimer  
le travail que font ces responsables, mais nous voulons que le débat porte  
sur le mode de gestion de ces institutions pour le bien de tous*



Lire page 3

Sélection marocaine au Qatar, Education nationale et Enseignement supérieur, au centre du suivi des préoccupations et interpellations du Groupe socialiste à la Chambre des représentants



Page 2

Election du Bureau  
national de la Chabiba,  
samedi 12 novembre

Le président du 9ème Congrès national de la J-USFP convoque les membres du Conseil national de la Chabiba à prendre part aux travaux de sa première session, et ce, le samedi 12 novembre à partir de 10 heures au siège central du parti à Rabat.

Cette session sera consacrée à l'élection du Bureau national de la J-USFP.

Les dépôts de candidatures, entamés depuis vendredi dernier, devront se poursuivre jusqu'au jeudi 10 novembre à 16 heures.

Les personnes désireuses de se porter candidates doivent adresser leur demande de candidature au président du Congrès à travers l'adresse mail : [usfpsecretariat@gmail.com](mailto:usfpsecretariat@gmail.com) ou au numéro watsapp : 06 61 91 47 28.

# Sélection marocaine au Qatar, Education nationale et Enseignement supérieur, au centre du suivi des préoccupations et interpellations du Groupe socialiste à la Chambre des représentants



Les élus parlementaires itihadis, députés et conseillers, poursuivent consciencieusement l'action que leur définit leur mission de contrôle, de suivi et d'évaluation des politiques économiques et sociales en cours et se déploient en tant qu'opposition aussi bien critique que constructive et responsable en vertu du contrat les liant à leurs concitoyens, qui suppose la préservation des droits de ces derniers et la réactivité effective à leurs doléances, leurs exigences et leurs aspirations.

Ainsi la députée Salwa Demnati, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a adressé au ministre de l'Education nationale, du Préscolaire et du Sport, une question orale circonstancielle se rapportant aux dispositions d'accompagnement précé-



**El Mehdi El Alaoui**  
*La «cantine scolaire» est considérée comme l'un des plus importants mécanismes du soutien social devant être prodigué aux élèves, filles et garçons, issus de milieux sociaux vulnérables*

nisées par son département quant à la qualification de l'Equipe nationale de football au Mondial de Qatar 2022.

La députée parlementaire itihadiade a mis en avant, dans sa question, les résultats louables réalisés par ladite sélection nationale en parvenant à se qualifier au Mondial de Qatar et l'impact largement positif que cela a eu sur la psychologie collective des citoyens en leur procurant la joie et la satisfaction dans un contexte économique et social morose, d'autant que le domaine du sport se révèle une sorte de répit identitaire dans la perspective prometteuse de multiplier les victoires tant nationales qu'internationales.

A cet égard, Salwa Demnati a interpellé le responsable gouvernemental au sujet de la stratégie adoptée par son département quant au programme conçu pour favoriser la réalisation des résultats escomptés, en l'occurrence la préparation et la programmation de rencontres amicales entre l'Equipe nationale et d'autres internationales.

D'autre part, de son côté, le député usfpiste, Al Amine El Bakkali Tahiri, a adressé au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, une question orale ayant trait à l'insuffisance alarmante des effectifs des enseignants universitaires.

Le parlementaire, membre du Groupe socialiste a indiqué, à ce propos, qu'à l'ouverture de la campagne universitaire, quelques rapports estiment les proportions de l'engorgement à plus de 150% eu égard à la capacité d'accueil limitée de certaines universités, d'autant que près d'un million et 238 mille étudiants se sont inscrits au titre de la nouvelle année universitaire, soit une augmentation de 6% par rapport à la période précédente.

Et d'ajouter que diverses universités à travers les régions du pays enregistrent un manque critique de professeurs universitaires comparativement aux autres



**Al Amine El Bakkali Tahiri**  
*À l'ouverture de la campagne universitaire, quelques rapports estiment les proportions de l'engorgement à plus de 150% eu égard à la capacité d'accueil limitée de certaines universités, d'autant que près d'un million et 238 mille étudiants se sont inscrits au titre de la nouvelle année universitaire*

pays maghrébins, ce qui accentue les proportions de l'engorgement et entrave le droit des étudiants à bénéficier d'un bon enseignement.

A cet effet, le député Al Amine El Bakkali s'est enquis des mesures que compte entreprendre ledit département pour atténuer l'engorgement dans les rangs de l'université et combler les insuffisances quant au personnel enseignant.

Pour sa part, abordant toujours la situation de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, le député, membre du Groupe socialiste à la Cham-



**Salwa Demnati, a mis en avant les résultats louables réalisés par la sélection nationale en parvenant à se qualifier au Mondial de Qatar et l'impact largement positif que cela a eu sur la psychologie collective des citoyens**

bre des représentants, El Mehdi El Alaoui, a adressé au ministre de l'Education nationale, du Préscolaire et du Sport, une question orale circonstancielle se rapportant à la cantine scolaire au sein des établissements publics de l'enseignement primaire au Maroc.

Le député itihadi a souligné, à ce sujet, que la «cantine scolaire» est considérée comme l'un des plus importants mécanismes du soutien social supposé être prodigué aux élèves, filles et garçons, issus de milieux sociaux vulnérables. C'est un procédé par lequel, le ministre aspire à endiguer le gouffre de l'abandon scolaire et à réellement asseoir le principe de l'égalité des chances en tentant de dépasser les entraves économiques et sociales qui pénalisent le droit d'un grand nombre d'enfants en âge de scolarité à bénéficier des prestations scolaires.

Et de développer que le projet 3 de l'ensemble des projets ayant trait à l'activation des dispositions de la loi-cadre 51-17 visant la mise en œuvre et l'amélioration d'un système équitable et efficient du soutien social, englobe un certain nombre de mesures et d'objectifs procéduraux dont aucune matérialisation effective n'a encore vu le jour sur le terrain, particulièrement la formule de la cantine scolaire dont le financement par enfant ne dépasse guère 2,50 dirhams/jour, outre les dysfonctionnements en matière de sa généralisation en milieu rural (...)

En outre, le parlementaire usfpiste a évoqué les difficultés relatives aux choix des composantes nutritives bénéfiques pour les enfants eu égard au budget minuscule qui leur est alloué. Il a déploré par ailleurs l'absence des conditions sanitaires requises du fait que la quasi-totalité des établissements publics en milieu rural ne disposent pas de réfectoires appropriés...

**Rachid Meftah**

# Ces dirigeants des EEP qui snobent les représentants de la nation

**P**ourquoi les directeurs des établissements et entreprises publics (EEP) se soustraient-ils à leurs responsabilités en refusant de se présenter devant le Parlement pour rendre compte de leur gestion ? Cette question a été fortement soulevée lors d'une réunion de la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement consacrée à la discussion du budget sectoriel du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable en présence de la ministre de tutelle, Leïla Benali.

Dans un entretien avec Libé, Mohamed Mellal, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants et président de ladite commission parlementaire, a développé les dessous du débat sur cette problématique.

«Pourquoi avons-nous évoqué cette problématique lors de cette réunion ? Parce que les dirigeants de ces EEP sont soumis à la loi et sont responsables devant le Parlement », a-t-il rappelé, soulignant que les dispositions de la Constitution ainsi que celles de la Loi organique relative à la loi de finances exigent que « les budgets sectoriels soient assortis d'un ensemble de documents



concernant les budgets de ces EEP, les activités qu'ils ont entreprises et le programme de travail qu'ils entendent entreprendre au cours de l'année à venir. Mais ces responsables fuient leur responsabilité et considèrent que le débat des budgets sectoriels ne concerne que les départements ministériels ».

« Mais si l'on se réfère à l'esprit de la Constitution et de la loi organique relative à la loi de Finances, nous, les parlementaires, avons le droit de prendre connaissance de toutes les activités de toutes les institutions affiliées aux départements gouvernementaux. Il y a des institutions auxquelles l'Etat alloue des budgets annuels telles que l'Office national de l'électricité, et il est, par conséquent, nécessaire que leurs dirigeants assistent personnellement aux travaux des commissions parlementaires pour prendre acte des observations des députés et de leurs propositions ».

Les responsables des EEP échappent non seulement au contrôle du Parlement, mais également à celui du gouvernement lui-même. « Il y a un autre problème que nous avons soulevé dans notre intervention, à savoir que les ministres eux-mêmes ne disposent pas d'informations suffisantes sur les EEP qui sont sous la tutelle de leurs départements. Ces responsables sont-ils au-dessus de la Constitution et au-dessus du programme gouvernemental approuvé par le

Parlement, dans lequel il y a un point important concernant la réforme des institutions publiques ? », s'est interrogé Mohamed Mellal. Et d'ajouter que « les discours de S.M le Roi Mohammed VI, que ce soit devant le Parlement ou en d'autres occasions, appellent à faire prévaloir l'intérêt national sur l'intérêt personnel. Par conséquent, nous avons jugé qu'il est inacceptable que les responsables de ces institutions publiques se considèrent au-dessus des départements gouvernementaux ».

Est-ce que les ministres sont responsables de cette situation ? Mohamed Mellal répond d'une façon catégorique. « La question concerne en premier lieu l'Exécutif. Nous avons imputé la responsabilité au gouvernement qui doit trouver une solution à ce problème. Le gouvernement est responsable devant le Parlement, et, logiquement, les EEP qui en dépendent le sont également. Donc, quand nous avons soulevé le problème, nous l'avons soulevé d'une manière générale. Car il n'est pas raisonnable que le budget sectoriel fournisse des données que l'on peut trouver sur le site web de l'établissement ou l'entreprise concernée, mais nous, en tant que parlementaires, voulons des données détaillées nous permettant de débattre de la gestion de ces entreprises, de leurs situations financières, de leur gouvernance et d'autres sujets. C'est notre rôle en tant que députés ».

Et le parlementaire itihadi de mettre un bémol : « En soulevant cette problématique, nous ne voulons pas faire du tapage ou sous-estimer le travail que font ces responsables, loin de là, mais nous voulons que le débat porte sur le mode de gestion de ces institutions pour le bien de tous ».

D'autant plus que la loi-cadre n° 50-21 relative à la réforme des EEP vise à réformer ces derniers à travers leur restructuration et leur repositionnement dans le but de renforcer leur contribution efficace dans les chantiers de réforme lancés par le Souverain, notamment la généralisation de la couverture sociale.

Dans le préambule de cette loi, le législateur considère que les EEP « souffrent de nombreux dysfonctionnements structurels qui ont été mis en

évidence, en particulier, par le Parlement, la Cour des comptes dans son rapport de 2016 sur le secteur des EEP et la Commission spéciale sur le modèle de développement dans son rapport général de 2021 ». Et de préciser : « Ces dysfonctionnements concernent, principalement la taille du secteur public, la prolifération des EEP, le chevauchement des missions ou des activités qui leur sont imparties, le mode de leur gouvernance, la dépendance de certains d'entre eux du budget général de l'Etat, l'absence de synergie, de coordination et de complémentarité entre eux, la prédominance du contrôle financier préalable axé sur la vérification de la régularité des actes de gestion courante et l'absence d'une véritable politique actionnariale de l'Etat ».

Mourad Tabet



**Mohamed Mellal**  
*Loin de nous l'idée de faire du tapage ou de sous-estimer le travail que font ces responsables, mais nous voulons que le débat porte sur le mode de gestion de ces institutions pour le bien de tous*

## Chambre des représentants Plénières jeudi et vendredi pour l'examen et le vote du PLF 2023

La Chambre des représentants a annoncé, mercredi, qu'elle tiendra, jeudi et vendredi, des séances plénières pour l'examen et le vote du projet de loi de Finances n°50.22 au titre de l'année 2023 (PLF 2023).

Une plénière aura lieu jeudi à 10H00 pour présenter le rapport de la commission des finances et du développement économique et entamer la discussion générale de la première partie du PLF, a indiqué la première Chambre du Parlement dans un communiqué.

Une deuxième plénière, dédiée à la réponse du gouvernement et au vote de la première partie du projet de loi, se tiendra le même jour à 15H00, ajoute le communiqué.

Une plénière aura lieu vendredi à 10H00 en vue de présenter les rapports des commissions sur les budgets sectoriels, discuter et voter la deuxième partie du PLF ainsi que l'intégralité du projet, selon la même source.

# L'hiver pointe du nez... Et les risques qui vont avec

## *Faut-il craindre une collusion grippe-Covid 19 ?*



**L**a pandémie de Covid-19 est loin d'avoir rendu l'âme et son évolution dans les semaines à venir reste plutôt floue. Après des mois marqués par une faible propagation du virus SARS-CoV-2, la baisse annoncée des températures et la co-circulation avec la grippe peuvent-elles laisser craindre un rebond épidémiologique ? A quoi faut-il donc s'attendre à quelques semaines du début de l'hiver ?

Si les chiffres de l'épidémie s'emballent, les incertitudes restent importantes et les prévisions sur l'évolution du Covid-19 sont plus compliquées,

contrairement au début de la pandémie. Ce qui est sûr, c'est la multiplication du nombre des nouveaux cas hebdomadaires observée au cours de la première semaine de novembre. Selon le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique du ministère de la Santé et de la Protection sociale, Mouad Mrabet, «le taux de positivité hebdomadaire a considérablement augmenté pour atteindre 2,1% la dernière semaine, après une stagnation à moins de 1% pendant plus de deux mois». «Ces deux indicateurs signifient que nous sommes entrés, très probable-

ment, dans une cinquième vague de circulation communautaire du virus, en attendant que la vision se clarifie en fin de semaine», a-t-il souligné lors d'un point de presse.

Les inconnues sur le déroulement de l'hiver sont donc énormes. D'autant que cette période est propice à l'explosion des contaminations, comme c'était le cas lors des deux dernières années. «Les pics épidémiques observés à l'automne et l'hiver dans les milieux tempérés peuvent aussi être liés au fait que les individus ont tendance à passer plus de temps en groupe dans des milieux confinés, fa-

vorisant l'exposition aux virus», nous explique Dr Redoine.O, médecin anesthésiste-réanimateur. «Cela dit, bien que le Covid-19 soit une maladie infectieuse dont la transmission ne dépend pas de la température, plusieurs recherches indiquent qu'elle peut avoir une composante saisonnière», a-t-il fait savoir.

En ce qui concerne les cas graves et critiques, Mouad Mrabet a assuré qu'ils sont encore «très limités», étant donné que trois cas seulement ont été admis aux services de réanimation et de soins intensifs au cours de la première semaine de ce mois, alors qu'au-

cun cas n'est sous respiration artificielle. Il a également fait savoir que les cas de décès sont à leur plus faible niveau depuis le début de la pandémie à l'échelle nationale, faisant état d'un seul décès par semaine durant les trois derniers mois.

«Les variants en circulation continuent d'être reconnus par notre système immunitaire : pour les personnes jeunes et en bonne santé, la probabilité de faire une forme grave est très faible. Dans ces conditions, mieux vaut allouer nos moyens, forcément limités, à d'autres priorités», estime Dr Redoine.O, qui tient tout de même à préciser qu'outre le taux de vaccination, c'est la propagation du variant Omicron qui explique ce nombre réduit d'hospitalisations. «C'est du jamais-vu en épidémiologie : au moins 70% des gens ont fait une infection à Omicron», rappelle-t-il.

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale exhorte, dans ce sens, de toute urgence, les personnes âgées, en situation de vulnérabilité immunitaire et celles atteintes de maladies chroniques à recevoir la dose booster, puis la dose de rappel, afin d'élever le niveau d'immunité contre le Covid-19.

Même son de cloche chez Dr Redoine.O. Pour lui, impossible de savoir si l'immunité suffira à éviter une vague de contaminations trop importante cet hiver. Le spécialiste recommande donc de reprendre les mesures de prévention et de vaccination mises en place face au Covid. Les gestes barrières restent conseillés, tout comme le port du masque dans les lieux clos ou bondés, comme les transports en commun.

Mehdi Ouassat

## Le Maroc pleinement engagé pour une coopération renforcée pour la lutte contre le terrorisme nucléaire en Méditerranée

**L**e Maroc co-organise, du 9 au 11 novembre à Rome, avec les États-Unis d'Amérique, l'Italie, les Nations unies et l'Union européenne, une réunion sous le thème «Renforcement des capacités dans la criminalité nucléaire», suivie d'un exercice de simulation Med Trident, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire (IGLTN).

Le directeur des Nations-unies et des organisations internationales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Redouane Houssaini, a rappelé que le Royaume, sous la Haute Vision de SM le Roi Mohammed VI, a toujours œuvré à combattre le terrorisme dans le cadre d'une coopération multilatérale effective et agissante, fort de son expérience unique en la matière.

Le diplomate marocain a souligné, dans ce cadre, la nécessité d'actualiser la grille d'analyse du contexte sécuri-

taire de la Méditerranée dans la lutte contre le terrorisme nucléaire, soulignant l'importance d'une meilleure prise en compte des ingérences de puissances étrangères à la région agissant à travers des proxys, ainsi que les liens étroits entre les groupes terroristes et séparatistes et les réseaux de criminalité transfrontalière organisée.

Cette grille d'analyse doit dépasser la dichotomie Etats-acteurs non-étatiques pour mieux appréhender les liens croissants entre les deux catégories d'acteurs dans l'évaluation des risques liés au terrorisme nucléaire.

M. Houssaini a indiqué que, dans ce contexte, les dangers générés par l'évolution du modus operandi de ces groupes accentuent le risque d'actes de terrorisme nucléaire, en particulier en Méditerranée, qui revêt une importance majeure en tant que corridor stratégique du commerce international.

Pour autant, le responsable marocain a déploré le contexte géopolitique de la Méditerranée, marqué par la persistance de plusieurs "angles morts" de la coopération sous-régionale, en particulier au Maghreb.

Dans ce cadre, le diplomate marocain a insisté sur la nécessité d'une réponse adéquate à la prolifération par l'Iran de vecteurs d'armes de destruction massive, en particulier les drones, à des acteurs non-étatiques en Afrique du Nord et de l'Ouest. Cette réponse doit reposer sur une dénonciation politique ferme, une coopération régionale renforcée et le renforcement des capacités des Etats méditerranéens, a fait remarquer M. Houssaini.

Le Maroc est pleinement engagé en faveur des objectifs de l'IGLTN, dont il est membre fondateur, mû par sa conviction que la coopération internationale et régionale est la pierre angulaire d'une réponse efficace au terrorisme nucléaire. Dans ce cadre, le Maroc a œuvré pour renforcer ses capacités nationales dans plusieurs domaines liés à la sécurité nucléaire, en

coopération étroite avec ses partenaires américain et européens ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La réunion de Rome sera suivie d'un exercice de simulation intitulé "Med Trident", qui vise à identifier les meilleures pratiques et renforcer la confiance dans le domaine de la détection des matériaux nucléaires et radiologiques aux ports maritimes, scènes de crime, et la coordination des enquêtes de criminalité nucléaire. Cet exercice permettra aux participants de renforcer leur compréhension du cadre juridique international, notamment la Convention internationale sur l'élimination des actes de terrorisme nucléaire.

La délégation marocaine, conduite par M. Houssaini, est composée de hauts responsables des ministères de l'Intérieur et de la Justice, des Forces Armées Royales, de la Marine Royale, de la Gendarmerie Royale et de la Direction générale de la sûreté nationale.

Outre ces départements, le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNSTEN) et l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaire et radiologique ont également pris part à ces réunions. La délégation marocaine a eu des contacts fructueux avec les différents participants des Etats membres de l'IGLTN, visant à développer des plans de coopération au niveau opérationnel entre ces Etats et le Maroc, considéré comme un partenaire fiable et crédible dans le domaine de la lutte contre le terrorisme nucléaire.

L'IGLTN, lancée à Rabat en octobre 2006, regroupe 89 Etats membres et six organisations internationales, engagés pour le renforcement des capacités mondiales pour la prévention, la détection et la réponse au terrorisme nucléaire. Depuis 2019, le Maroc est coordonnateur du Groupe de mise en œuvre et de suivi (IAG) de cette Initiative, son principal organe stratégique.

# Le MSP se dit satisfait de la résolution onusienne n° 2654



Des sources concordantes ont rapporté que le comité politique permanent du «Mouvement sahraoui pour la paix» (MSP) a tenu une réunion, lundi 07 novembre, afin de discuter des derniers développements de la question du Sahara marocain, ainsi que des activités et programmes du mouvement au cours du second semestre de cette année.

Dans ce cadre, le comité politique permanent du MSP a exprimé sa satisfaction de la résolution n° 2654 du Conseil de sécurité de l'ONU, et son soutien aux efforts de l'Envoiyé personnel du Secrétaire général des Na-

tions unies, Staffan de Mistura. Le MSP a renouvelé sa volonté de contribuer à la reprise du processus politique à Genève. Les membres du comité politique ont également souligné la nécessité d'élargir ce processus afin de permettre la participation des éléments du MSP ainsi que celle d'autres acteurs politiques représentant toutes les tendances.

Les mêmes sources ont indiqué que la réunion a permis aux membres du comité d'établir un bilan des travaux du Forum international sur le Sahara, qui s'est tenu à Las Palmas dans les Iles Canaries en septembre dernier, et de ses répercussions politiques.

Ainsi, les membres du comité ont souligné la nécessité de renforcer les structures et les organes du mouvement à tous les niveaux. Ils ont aussi exprimé leur satisfaction quant à la qualité des participants à ce forum ainsi que la crédibilité apportée par la participation des cheikhs et dignitaires du Sahara marocain.

Enfin, le comité politique du MSP a appelé les militants à redoubler d'efforts en vue de diffuser le discours du mouvement basé sur la paix et la tolérance, et ce afin de contrecarrer le discours politique radical soutenant la poursuite de la guerre.

Ahmadou El-Khattab

## Communiqué de la coordination des familles et amis des victimes des événements de Gdim Izik

L'année en cours marque le 12<sup>ème</sup> anniversaire de la tragédie survenue dans le camp de Gdim Izik, qui a été pris en otage par des criminels à la solde du front séparatiste, faisant 11 morts dans les rangs des Forces auxiliaires, de la Gendarmerie Royale et de la Protection civile. Il s'agit d'un crime odieux contre l'humanité commis par les membres de la milice du Polisario recueillis sur le territoire algérien. Ainsi, l'Algérie doit s'acquitter de sa responsabilité humanitaire, vu que les auteurs de ce crime ont reçu des entraînements militaires dans les camps de Tindouf et à l'Université de Boumerdes.

Comme cela a été le cas à l'occasion de la commémoration de cette tragédie, le front séparatiste ne cesse de déformer les faits, en présentant les détenus qui ont commis des crimes lors de ces événements tragiques comme des prisonniers d'opinion et d'expression, alors qu'ils ont été reconnus coupables dans le cadre d'un procès équitable qui a rempli toutes les conditions requises par les traités internationaux et les lois marocaines en vigueur, y compris le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Constitution marocaine et le Code de procédure pénale. En revanche, le front séparatiste tente de contourner les mécanismes des Nations unies en matière de droits de l'Homme par de faux rapports qui présentent les auteurs de ces crimes comme des militants des droits de l'Homme. Certes, ces rapports ont été instrumentalisés par certains mécanismes du Conseil des droits de l'Homme pour publier des rapports politisés qui portent atteinte au droit des victimes à la justice et ignorent toutes les exigences d'un procès équitable garanti aux auteurs, à partir de leur comparution devant le Procureur du Roi et le juge d'instruction en présence de leurs avocats, que ce soit devant le tribunal militaire ou devant le tribunal civil après la modification du Code de la Justice Militaire. Au cours de ce procès, les auteurs ont pleinement bénéficié de leurs droits à un procès équitable, à savoir le droit à la défense. Tout au long de leur procès et conformément aux normes d'Istanbul, le tribunal a décidé de soumettre les accusés à une expertise médicale, mais certains d'entre eux ont refusé de le faire pour des motifs faux et illicites. D'autre part, l'expertise médicale de ceux qui l'ont acceptée a constaté qu'ils n'avaient été soumis à aucune torture, ce qui prouve une fois de plus que les allégations de la milice du Polisario ne visent qu'à déformer les faits et à dissimuler ses crimes contre nos fils.

Compte tenu des développements récents, nous déclarons ce qui suit :

Nous rendons hommage aux martyrs du camp de Gdim Izik, qui ont été victimes d'un crime odieux et inhumain dans lequel la plupart des droits, notamment le droit à la vie, ont été violés. Nous réaffirmons ainsi le préjudice psychologique et moral subi par les familles des victimes, qui ne peut être atténué que si justice est rendue à cet égard ;

Nous demandons aux autorités de mobiliser tous les mécanismes judiciaires dans le cadre de l'assistance judiciaire internationale pour traduire en justice et poursuivre tous ceux qui sont soupçonnés d'avoir assassiné nos fils ;

Nous appelons les pouvoirs publics à préserver la mémoire collective des victimes en faisant du 8 novembre une journée de commémoration de leurs sacrifices, et en construisant un édifice pour les honorer ainsi qu'un musée national pour documenter ces événements tragiques ;

Nous réitérons nos demandes aux autorités publiques d'accorder plus d'attention et d'aider les familles des victimes, qui sont les martyrs du devoir national ;

Nous sommes surpris par certains rapports des Nations unies qui minent le droit des victimes à la justice et à la réparation, ce qui porte atteinte aux dispositions des conventions internationales et encourage l'impunité ;

Nous sommes surpris par les allégations de "torture" de la part de certains mécanismes des Nations unies à l'encontre des détenus qui ont commis ces crimes, qui visent véritablement à aider ces criminels à bénéficier de l'impunité ;

Nous renouvelons notre appel aux divers mécanismes de défense des droits de l'Homme pour qu'ils reçoivent les familles des victimes pour entendre leurs souffrances, notamment après qu'elles ont déjà adressé des demandes à cet égard.

Fait à Rabat, le 6 novembre 2022

## Les succès de la diplomatie marocaine en défense de l'intégrité territoriale soulignés par la presse argentine

A l'occasion du 47<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte, le site d'information argentin «Horizonte Politico» a consacré une analyse aux succès diplomatiques engrangés par le Maroc sur la voie du parachèvement de son intégrité territoriale.

Après avoir rappelé la genèse du conflit et les péripéties de la Marche Verte, «Horizonte Politico» souligne que la question du Sahara est un exemple type de «conflits internes financés par un pays voisin», une situation que l'Argentine avait connue au 19<sup>ème</sup> siècle.

Le site argentin souligne que suite à l'échec de l'option référendaire à cause des entraves posées par l'Algérie et le Polisario pour empêcher l'inscription des Sahraouis marocains sur les listes électorales, l'ONU avait demandé de trouver une solution politique telle que prônée par le Royaume.

Le média argentin rappelle dans ce contexte qu'en 2007, le Maroc a présenté son plan d'autonomie pour le Sahara, qui a recueilli un large soutien au niveau international et qui est devenu une grande victoire diplomatique pour le Maroc ».

Pendant ce temps, l'Algérie, avec la complicité de Christopher Ross, ancien ambassadeur américain à Alger devenu

envoyé spécial de l'ONU au Sahara, a commencé à jouer sur la question des droits de l'Homme pour travestir la mission de l'ONU au Sahara.

Toutefois, «la réponse du Maroc à ce projet machiavélique a été cinglante», à travers une réduction drastique du personnel de la MINURSO au Sahara marocain, et surtout à travers une mobilisation unanime du front intérieur, a rappelé «Horizonte Politico».

La fermeté diplomatique du Maroc et la mobilisation du front intérieur avaient mis fin aux manœuvres de ses adversaires, s'est félicité la même source, qui a souligné que «le point culminant de ces acquis a été atteint en 2020, avec la reconnaissance de la marocanité du Sahara» par les Etats Unis.

Le média argentin a également souligné le soutien international, y compris celui exprimé par le Secrétaire Général de l'ONU, à l'intervention pacifique de l'armée marocaine pour libérer le passage frontalier d'El Guerguerat le 13 novembre 2020.

Cette intervention a «constitué une énième victoire diplomatique, sans parler de la trentaine de pays qui ont ouvert des consulats dans les principales villes du

Sahara marocain (Laayoune et Dakhla) ».

En outre, parmi les 193 États membres des Nations Unies, «l'Algérie a été le seul pays à avoir dénoncé l'ouverture souveraine de ces consulats dans les villes du Sahara marocain», s'est étonné le média argentin.

«Autre preuve de l'effondrement de la diplomatie algérienne sous les coups de boutoir de la diplomatie marocaine, Alger a pris pendant deux ans, la mauvaise habitude de rejeter systématiquement les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara, a poursuivi «Horizonte Politico», expliquant que l'Algérie est citée dans ces résolutions comme «la partie principale qui doit revenir au processus des tables rondes pour aider à trouver une solution politique et réaliste basée exclusivement sur le plan marocain d'autonomie ».

Enfin, conclut le média argentin, les quelques pays qui ont reconnu l'existence d'une république fantôme se rendent compte, jour après jour, qu'elle n'est rien de plus qu'une bande soutenue par l'Algérie dont les dirigeants font l'objet de procès pour des violations répétées des droits de l'Homme.

## Le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud co-préside à Washington le 12<sup>ème</sup> Comité Consultatif de Défense Maroc-USA

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, a co-présidé avec le Secrétaire d'Etat à la Défense américain, mardi à Washington, le 12<sup>ème</sup> Comité Consultatif de Défense Maroc-Etats Unis d'Amérique.

A cette occasion, l'Inspecteur Général des FAR, à la tête d'une importante délégation militaire, a tenu des réunions avec de hauts responsables du Pentagone, dont le but est de discuter la coopération militaire bilatérale et les moyens de la renforcer dans l'avenir, indique un communiqué de l'Etat major général des FAR. Dans ce cadre, l'Inspecteur Général des FAR s'est félicité de l'excellence et du caractère exceptionnel de la coopération maroco-américaine et de son bilan positif aussi bien en matière de formation et d'entraînement conjoint que de fourniture d'équipements et de matériels de guerre performants avec l'accompagnement nécessaire, tout en soulignant que les relations bilatérales entre le Royaume du Maroc et les Etats Unis d'Amérique, ancrées dans l'histoire et

marquées par le respect mutuel, sont appelées à se renforcer encore davantage afin de servir les intérêts communs des deux pays.

Lors de ces rencontres, le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, a abordé les défis à relever dans la région nord-africaine et sahélo-saharienne, où la situation sécuritaire s'avère plus inquiétante à cause de l'intervention des acteurs extrarégionaux et leur collusion avec les mouvements séparatistes, rapporte-t-on. Il a affirmé à ce propos que le Royaume reste déterminé à faire face aux différentes menaces qui planent sur son environnement, à travers le renforcement aussi bien des alliances que de ses capacités opérationnelles, avec comme objectif principal d'assurer la défense de son intégrité territoriale et la sécurité de ses frontières, indique la même source.

Cette visite a également été l'occasion pour les deux parties d'examiner les objectifs de la feuille de route "2020-2030" en vue de les adapter à l'évolution des défis régionaux liés à la sécurité et la défense. Dans ce sens, le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR et Commandant la



Zone Sud, a rappelé l'engagement effectif du Royaume pour la paix et la stabilité régionale et son rôle pionnier d'exportateur de paix et de sécurité dans la région, qui s'est concrétisé, notamment par le déploiement de plus de 1700 Casques

Bleus marocains en RCA et en RDC, et la création, grâce au soutien des Etats-Unis d'Amérique, du Centre d'Excellence des Opérations de Maintien de la Paix.

La coopération stratégique entre le Royaume du Maroc et les

Etats Unis d'Amérique a été couronnée, en octobre 2020, par la signature d'un mémorandum d'entente traçant la feuille de route décennale 2020-2030, pour la consolidation des relations bilatérales dans le domaine de la défense.

## EPU: Interaction positive à Genève avec le rapport du Maroc

Le rapport national, présenté par le Maroc au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU), a suscité une interaction positive, mardi à Genève.

À l'occasion de l'examen du rapport national au Palais des Nations, dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> session de l'EPU (2017-2022), les représentations diplomatiques auprès des Nations unies ont salué les actions du Maroc en faveur du renforcement de son système des droits de l'Homme, tout en exprimant leur soutien aux chantiers et aux réformes lancés par le Maroc dans divers domaines.

Les intervenants ont notamment salué le plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme (PANDDH) et le travail continu en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), soulignant l'avancée considérable réalisée dans ce sens depuis l'adoption de la Constitution de 2011. Les programmes à caractère social, lancés par le Maroc pour venir en aide aux catégories vulnérables, lutter contre la pauvreté et intégrer tous les groupes sociaux dans la vie socio-économique ont été favorablement accueillis par les délégués, qui ont rendu hommage à l'engage-

ment du Royaume pour relever des défis mondiaux liés au développement durable et à la protection des droits des migrants.

La délégation marocaine, conduite par le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, a présenté, à cette occasion, des données exhaustives chiffrées sur les engagements du Maroc en matière de droits de l'Homme.

Les représentants des différents secteurs nationaux ont ainsi présenté les programmes et politiques adoptés pour l'autonomisation de la femme, la réforme du code de la famille, la préservation du droit à l'éducation, à la santé et au travail, la lutte contre la pauvreté, ainsi que la protection des femmes victimes de violences, des migrants, des personnes à besoins spécifiques et des libertés publiques.

Le débat interactif, présidé par le président du Conseil des droits de l'Homme, Federico Villegas, a connu la participation de l'ambassadeur représentant permanent du Maroc, Omar Zniher.

Le Maroc figure parmi les pays qui participent à la 41<sup>ème</sup> session du groupe de travail du mécanisme de l'EPU, qui se tient du 7 au 18 novembre. Les précédents EPU du Maroc ont eu lieu en avril 2008, mai 2012 et mai 2017.

## Cheikh Ibrahim Saleh Al-Hussaini *Le Gazoduc Nigeria-Maroc est une source de fierté pour toute l'humanité*

Le président de la Commission de la Fatwa et du Conseil supérieur Islamique du Nigeria, président de la Section nigériane de la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains, Cheikh Ibrahim Saleh Al-Hussaini, a affirmé, mardi, que le Gazoduc Nigeria-Maroc, mis en avant dans le discours royal à l'occasion du 47<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte, est "une source de fierté pour toute l'humanité et non seulement pour l'Afrique".

Ce projet gigantesque est "une source de fierté pour l'humanité toute entière et non seulement pour l'Afrique", a déclaré Cheikh Ibrahim Saleh Al-Hussaini.

Il a ajouté que les dirigeants nigériens, avec à leur tête Son Excellence le Président Muhammadu Buhari, "attachent un intérêt très particulier à la réalisation de ce projet grandiose qui va générer des bienfaits multiples pour les deux pays frères, pour l'ensemble des nations et peuples africains, et aussi pour d'autres peuples".

Cheikh Ibrahim Saleh Al-Hussaini a imploré le Tout-Puissant de "couronner de succès les efforts de toutes les parties dans les deux pays qui veillent à la mise en œuvre de ce projet gigantesque pour le réaliser dans les brefs délais".

Le méga-projet de Gazoduc Nigeria-Maroc, dont l'étude de faisabilité a été entamée en mai 2017 avec un coût de plusieurs milliards de dollars, avait été lancé au cours de la visite officielle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en décembre 2016

à Abuja, et un accord y afférent avait été signé, le 10 juin 2018, lors d'un déplacement à Rabat du président nigérian Muhammadu Buhari, rappelle-t-on.

Ce projet a officiellement décollé après la signature d'un mémorandum d'entente (MoU), mi-septembre à Rabat, entre la République Fédérale du Nigeria, le Royaume du Maroc et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Dans Son discours dimanche à l'occasion du 47<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte, SM le Roi a affirmé que le projet de Gazoduc Nigeria-Maroc, destiné aux générations présentes et futures, "œuvre en faveur de la paix, de l'intégration économique du continent africain et de son développement commun".

"Eu égard à la dimension continentale du Gazoduc Nigeria-Maroc, Nous y voyons aussi un projet structurant promettant d'affirmer l'Afrique et l'Europe", a souligné SM le Roi.

Compte tenu de l'intérêt particulier que Nous portons au partenariat avec les États de l'ouest du continent, ce projet représente pour Nous plus qu'un projet bilatéral entre deux pays frères, a affirmé le Souverain, soulignant que "Notre souhait est qu'il soit plus largement un projet stratégique profitable à l'ensemble de la région de l'Afrique de l'ouest, dont la population dépasse 440 millions d'habitants".

# Le CPS de l'UA souligne la nécessité de soutenir les Commissions sur le changement climatique établies à l'initiative de Sa Majesté le Roi



**L**e Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a souligné la nécessité de soutenir les Commissions sur le changement climatique, établies par le Sommet africain de l'action organisé à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en marge de la COP22, qui s'est tenue à Marrakech en 2016.

Le CPS de l'UA «souligne la nécessité pour les Etats membres de soutenir les Commissions sur le changement climatique, établies par le Sommet africain de l'action pour la co-émergence continentale, organisé à l'initiative de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, en marge de la COP22, qui s'est tenue à Marrakech en 2016, à savoir la Commission climatologique des îles, la Commission du bassin du Congo, et la Commission du Sahel sur le climat, et de s'assurer que ces Commissions renforcent leur

collaboration avec la Commission de l'UA», affirme le Conseil dans un communiqué publié mercredi et ayant sanctionné sa 1114e réunion présidée le 18 octobre dernier par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, sur le thème «Lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité : Renforcer la résilience et l'adaptation en faveur de la sécurité alimentaire dans les Etats insulaires africains - Dans la perspective de la COP27».

Le CPS constate encore avec une profonde inquiétude les menaces sans précédent que le changement climatique fait peser sur la sécurité humaine en particulier et sur la paix, la sécurité, la stabilité et le développement du continent africain dans son ensemble, notamment en entravant la réalisation des objectifs de développement nationaux des

Etats membres, des aspirations contenues dans l'Agenda 2063 de l'UA et des objectifs de développement durable des Nations unies (Agenda 2030).

Le CPS, ajoute le communiqué, souligne qu'il est impératif que les Etats membres, en particulier les pays insulaires, renforcent encore leurs capacités nationales de résilience, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, notamment en redoublant les investissements dans la réduction des risques de catastrophe et dans un système crédible d'alerte précoce sur le climat.

Le CPS félicite les pays insulaires africains pour leur engagement résolu en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, et les encourage, ainsi que tous les autres Etats membres concernés, à mettre en œuvre la Stratégie maritime intégrée de l'UA 2050 d'Afrique, à intégrer

l'économie bleue et l'agriculture intelligente du point de vue climatique en tant que composantes intégrales de leurs programmes de développement nationaux, notamment en investissant dans une meilleure gouvernance de la biodiversité marine, dans la lutte contre la pollution marine et dans des systèmes améliorés de gestion durable des ressources en eau.

Tout en reconnaissant et en saluant le soutien continu apporté aux Etats membres touchés par les effets négatifs du changement climatique, le CPS lance un appel pressant à la Commission de l'UA et aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour qu'ils renforcent leur soutien, en particulier aux petits Etats insulaires.

Le CPS encourage également les Etats membres à faciliter la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris sur le changement climatique et des contributions déterminées au niveau national, et dans le même contexte, réitére l'appel à la création d'un Fonds pour le changement climatique.

Il encourage en outre tous les Etats membres, ainsi que les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux (CER/MR), à renforcer leurs capacités de résilience et d'atténuation face au changement climatique, à mettre en place des systèmes crédibles d'alerte précoce sur le climat, ainsi que des réponses intégrées aux risques sécuritaires liés au climat.

Le CPS félicite le Comité des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC) pour ses efforts et souligne l'importance d'inclure des discussions sur le climat et la sécurité à l'ordre du jour des réunions du Comité, tout en soulignant la nécessité d'améliorer la résilience des

Etats membres, notamment en favorisant les investissements dans les sources d'énergie renouvelables, en encourageant les investissements dans les services d'information sur le climat, l'agriculture à l'épreuve du climat et la réduction des risques de catastrophe, y compris les systèmes d'alerte précoce et les mesures d'adaptation pour les secteurs critiques.

Le CPS souligne qu'il est impératif de renforcer la collaboration et la coopération entre la Salle de situation du système africain d'alerte précoce multirisque et d'action rapide (AMHEWAS) et la Salle de situation du système continental d'alerte précoce (CEWS) et appelle à l'intégration du changement climatique dans le programme de paix et de sécurité de l'UA et réitère la demande faite à la Commission de l'UA d'accélérer la finalisation du rapport du président de la Commission sur l'étude du lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité sur le continent.

Le CPS encourage les Etats membres à renforcer davantage la collaboration et la coopération dans la gestion des ressources marines transfrontalières, des terres pastorales, des forêts, de la faune et de la flore sauvages, des rivières et des lacs transfrontaliers et souligne une fois de plus qu'il importe d'accélérer la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action de l'UA sur le changement climatique et le développement de la résilience.

Tout en attendant avec intérêt l'organisation réussie de la COP27 à Sharm El-Sheikh en Égypte, en novembre 2022, le CPS encourage vivement tous les Etats membres à continuer de parler d'une seule voix, afin de promouvoir et de défendre plus efficacement la position commune africaine sur le changement climatique.

## Signature d'un MoU sur la feuille de route relative au commerce d'électricité durable entre le Maroc et des partenaires européens

**E**n marge des travaux de la COP27 à Charm el-Cheikh en Égypte (6-18 novembre), un mémorandum d'entente (MoU) sur la feuille de route relative au commerce d'électricité durable «SET Roadmap» a été signé entre le Maroc, l'Allemagne, l'Espagne, la France et le Portugal.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Mme Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Jochen Flasbarth, secrétaire d'Etat au ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de la République Fédérale d'Allemagne, Stéphane Crouzat, ambassadeur de France en charge des négociations sur le changement climatique, les énergies renouvelables et la prévention des risques climatiques, et Mme Manuela Franco, ambassadrice du Portugal en Égypte.

Étaient également présents, Álvaro Izquierdo, ambassadeur de l'Espagne en Égypte, Christian Berger, Ambassadeur, chef de la délégation de la Commission européenne en Égypte, Nasser Kamel, ambassadeur secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée et Paul Nounoum, directeur régional MENA pour les infrastructures de la Banque mondiale.

Ce mémorandum d'entente vise à renforcer davantage le partenariat stratégique liant le Royaume et ses partenaires européens dans le domaine de l'énergie, et s'inscrit dans le cadre de la feuille de route pour le commerce durable de l'électricité (SET Roadmap), mis en place par le Maroc, la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal lors de la COP22 tenue à Marrakech en 2016, et qui vise à ouvrir les marchés des énergies renouvelables les uns aux autres.

Il fait suite aussi à la signature d'une déclaration commune à Bruxelles en décembre 2018 établissant des plans pour supprimer les obstacles commerciaux et physiques aux accords d'achat d'électricité pour les entreprises (CPA).

Ce mémorandum d'entente permettra de continuer à œuvrer pour l'intégration des marchés de l'électricité verte des 5 pays. La priorité sera d'abord donnée au développement des Corporate PPA verts transfrontaliers, qui sont des contrats bilatéraux entre producteurs et industriels pour la vente d'électricité d'origine renouvelable, qui suscitent un intérêt croissant de la part des grands industriels, y compris ceux situés sur le continent européen.

Lors de cette cérémonie, Mme Benali a souligné que la signature de ce mémorandum d'entente marque la volonté commune des

cinq pays de favoriser les échanges à plus grande échelle d'énergies propres et respectueuses de l'environnement.

Elle a ajouté que le MoU vient à point nommé pour soutenir les différentes mesures prises de part et d'autre de la Méditerranée, afin d'encourager la production et la consommation d'énergie propre.

La ministre a affirmé également que cette initiative est un exemple concret des actions qui seront entreprises dans la mise en œuvre du partenariat vert entre le Maroc et l'UE, et qui a été formalisé tout récemment à Rabat, dans les domaines du changement climatique, de la transition énergétique, de l'environnement et de l'économie verte et bleue.

Dans ce sens, Mme Benali a assuré que le Maroc entreprendra toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre des actions

d'intégration du marché de l'électricité, en se concentrant à court terme sur les contrats transfrontaliers d'achat d'énergies renouvelables (CPPA).

Elle a, dans ce cadre, appelé toutes les parties prenantes, pays et institutions, à continuer à œuvrer activement pour l'adoption de systèmes de certification de l'électricité verte, reconnus par tous, apportant une garantie sur la nature et l'origine de l'électricité, et permettant ainsi d'approvisionner les industriels des cinq pays en électricité verte.

En parallèle, le travail sera focalisé, sur le long terme, sur une intégration plus complète des marchés de l'électricité renouvelable des cinq pays en mettant à jour les études réalisées précédemment, pour tenir compte des importantes évolutions économiques, politiques et réglementaires dans le domaine des énergies renouvelables.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

RELEVÉ PAR LE CHEF	POSSESSIF CLASSE		ACIDE NUCLÉIQUE	CRI	PÈRE	TROU EN PRIME	PUÎNÉ
ESCALIER D'ENTRÉE					ALCOOL DE RIZ		
HAUT MAL	BRANCHÉ REVENIR À LA LIGNE		GRAVITA CARDINAUX				
			DONNE LE CHOIX		DE BAS EN HAUT CIEL	DIAPHRAGME	PARTIE D'UN ÉDIFICE
VOYELLES		PAIRE	ALERTE FIN D'ANNÉE				
CÈDE	POISSON PHASES			À L'ENVERS: AVENUE			EN KIT DONNE LE CHOIX
				ION NÉGATIF			FLÉTRIS
CHEF DE TROUPE			DE BAS EN HAUT DÉDUIT	SINGE FACTEUR	EN TÊTE		PAYE
FORME D'AVOIR		EN PERTE RETIRÉE			FRÈRE D'OSIRIS	ANNONCE UNE SUITE	POSSESSIF
APPAREIL ARTIFICIEL							RAPPORTE BEAUCOUP PLANTE
RÂPÉE	EN TOURNÉE ANCIEN			MISE HORS DE COMBAT	FAIT VOIR		
			PRÊT À ÊTRE MONTÉ			POISSON D'EAU DOUCE	
ÉTRANGER À ATHÈNES					BRONZÉS		

Solution mots flechés d'hier

CHASSE	B	POISSON	HE	ACQUIES	NOUVEAU	G	CHASSE	P	POISSON
CO	S	S	E	POISSON	A	M	I	R	B
LE	E	R	E	S	R	O	R	B	E
S	E	P	I	A	T	R	I	C	A
R	L	I	N	E	A	U			
F	O	C	O	N	C	E	I	F	
A	D	U	O	T	N	R			
C	A	B	R	I	T	R	U	I	E
D	A	E	G	T	A	S	S	E	
B	A	L	O	U	R	D			
P	P	E	R	S	E	C	U	T	E
E	T	M	E	C	S	E	N	S	E
E	R	E	S	D	E	S	U	E	T

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
**E-mail:**  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounir  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
**Fax:** 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3							■		■	
4				■						
5							■			
6			■			■		■		
7		■			■					
8						■				
9							■			■
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Fabuleux
- 2- Têtu
- 3- Libertin
- 4- Salut romain - Barrage d'Amérique latine
- 5- Rébarbative - Perdit de l'eau
- 6- Fin de forme - Petit cube - Indicateur
- 7- Rapport - Sortir du néant
- 8- Echassier - Personnel
- 9- Deux font un - L'absent
- 10- Homologuées

**VERTICALEMENT**

- 1- L'exponentielle s'y oppose
- 2- Déchets flottants - Fameux espion
- 3- Sous le veston - Attrapa
- 4- Grande école - Stupide
- 5- Vieille capitale - Débris de tonnerre
- 6- Fruit du désert - Affirmatif
- 7- Astate - Verdure
- 8- Me rendrais - Figure biblique
- 9- Note - Vierge
- 10- Embouchure

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	I	E	U	T	E	N	A	N	T
2	O	N	D	E	■	N	■	L	E	I
3	U	N	E	■	S	T	O	U	P	A
4	R	E	N	S	E	I	G	N	E	R
5	D	■	T	A	T	E	R	■	S	E
6	E	R	E	S	■	R	E	A	■	S
7	M	A	S	S	E	■	S	I	■	■
8	E	S	■	E	M	I	S	■	I	L
9	N	E	T	■	I	D	E	A	L	E
10	T	E	R	T	R	E	■	U	S	E

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
1								2	2			1	9				8
	6	4	7										4			5	
9	3		6		1		5			8	4		5	3		7	
3		8	5		4		2									8	9
	9	5		6		3	8		1			6	9	8			5
	4		3		7	9		5	5	9							
	7		2		8		3	9		1		3	8		5	6	
					3	5	7			2		9					
5								1	8			5	7				2
Difficile									Expert								
			5					1		5			9		3		
		6	7		2	8							5	2			
	2				4	9			6	9							
	4				1			6			9	3		7	8		
3								9			8		2		4		
9			6					5	1	3		6		4			
			3	8				9							5		4
		7	1		6	5					1	7					
6					7				8		4						6

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
1	5	3	9	4	8	6	7	2	2	5	4	8	7	3	9	1	6
8	9	6	7	5	2	3	4	1	6	8	9	1	2	4	5	3	7
2	4	7	3	1	6	9	5	8	7	1	3	6	9	5	2	4	8
6	7	9	8	2	4	1	3	5	1	4	5	2	8	6	7	9	3
4	2	1	5	6	3	8	9	7	9	2	8	7	3	1	4	6	5
3	8	5	1	9	7	4	2	6	3	6	7	4	5	9	8	2	1
5	3	4	6	7	1	2	8	9	5	7	6	9	1	2	3	8	4
7	1	2	4	8	9	5	6	3	4	3	2	5	6	8	1	7	9
9	6	8	2	3	5	7	1	4	8	9	1	3	4	7	6	5	2
Difficile									Expert								
5	6	1	9	3	4	7	8	2	3	1	4	7	6	5	9	2	8
4	7	2	1	6	8	3	5	9	7	2	6	4	9	8	3	5	1
8	3	9	7	2	5	4	1	6	8	5	9	3	2	1	6	7	4
7	9	4	6	5	2	8	3	1	1	7	2	8	3	9	5	4	6
3	2	5	8	9	1	6	4	7	5	9	3	6	7	4	1	8	2
1	8	6	4	7	3	2	9	5	4	6	8	5	1	2	7	9	3
2	5	8	3	1	7	9	6	4	6	8	1	2	5	7	4	3	9
9	4	7	5	8	6	1	2	3	9	4	5	1	8	3	2	6	7
6	1	3	2	4	9	5	7	8	2	3	7	9	4	6	8	1	5

# Economie

## L'ONMT obtient le prix du meilleur stand à Londres au WTM

Le marché britannique constitue incontestablement un marché cible stratégique pour l'Office national marocain du tourisme qui multiplie les actions tous azimuts. Et c'est ce qui explique sûrement, qu'aujourd'hui, au sein du salon du tourisme «World Travel Market» qui s'est tenu du 7 au 9 novembre 2022 à Londres, le Maroc obtient le prix du «Best Stand Design». Selon le jury indépendant qui a accordé ce prix, le stand de l'ONMT s'est particulièrement distingué cette année par la mise en avant du patrimoine marocain, par sa visibilité, sa structure et sa conception et enfin par son animation.

«Ce prix est un nouveau coup de projecteur sur la destination Maroc qui vient conforter notre stratégie commerciale et promotionnelle sur le marché britannique. Un marché auquel nous accordons beaucoup d'importance et pour lequel nous avons de grandes ambitions», confie Adel El Fakir, directeur général de l'ONMT.

Il faut dire que le stand du Maroc, aux couleurs de la nouvelle campagne de l'ONMT, s'est distingué par sa lumière et par sa conception ainsi que par sa taille, soit 630 m<sup>2</sup>. Une superficie record puisqu'il s'agissait du plus grand stand jamais réalisé par l'ONMT.

Tout en veillant à un agencement harmonieux des différentes zones business, corporate et expérientiel, le pavillon a proposé, en effet, un parcours propice à l'éveil des sens, soulignant la générosité de la gastronomie marocaine, l'excellence de l'artisanat, la richesse de la culture ou encore la diversité des paysages naturels ainsi que des activités inspirantes mêlant découverte, expérimentation et technologie. 30 exposants professionnels du tourisme marocains ainsi que 9 régions y étaient présents et enfin, un espace a été dédié à la Royal Air Maroc.

Ce nouveau pavillon de l'ONMT, créé il y a quelques mois et qui est déployé dans tous les salons du tourisme de par le monde, matérialise ainsi la nouvelle stratégie marketing de l'ONMT et veille à présenter une image à la fois forte, authentique et moderne mais aussi élégante et raffinée de la destination.

Ce prix et la consécration qui l'accompagne confortent ainsi tous les efforts de l'ONMT sur le marché britannique qui revêt d'une extrême importance pour la destination Maroc. Il s'agit, en effet, du troisième marché en flux, soit 600.000 arrivées en 2019 et le deuxième en valeurs avec 2,2 millions de nuitées. Le taux de reprise du marché à fin août 2022 s'est élevé à 72%. L'objectif affiché de l'ONMT est, à présent, d'accélérer le rythme de croissance et de doubler les flux vers le Maroc pour dépasser les 1,2 million de touristes d'ici 2027.



## Le commerce mondial, un levier essentiel pour placer la planète sur une trajectoire durable

Le commerce international et le renforcement de la coopération peuvent amplifier l'action menée à l'échelle mondiale pour faire face au changement climatique et mettre la planète sur une trajectoire durable, affirme l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Dans son Rapport sur le commerce mondial-Edition 2022, rendu public en début de semaine - en marge de la 27<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), tenue à Charm el-Cheikh (Égypte), l'Organisation internationale estime que le commerce mondial doit être une pierre angulaire de l'action climatique.

La publication phare de l'OMC, qui explore les différentes facettes de la relation entre le commerce international et le changement climatique, souligne l'OMC, « soutient que le commerce est une force positive pour le climat et une partie de la solution pour parvenir à une transition à faible émission de carbone, résiliente et juste », souligne la Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala.

« Il examine comment le commerce international est susceptible d'exacerber le changement climatique, comment les conséquences du changement climatique pourraient modifier



la structure des échanges et les relations commerciales, et comment le commerce pourrait servir de catalyseur à la réponse mondiale à la crise climatique », explique l'Organisation internationale.

S'il considère le commerce comme étant un levier essentiel pour transformer l'économie mondiale et placer la planète sur une trajectoire durable, le Rapport sur le commerce mondial s'articule autour de quatre messages principaux.

Le premier message rappelle que le changement climatique est une menace majeure pour la croissance et la prospérité futures en raison des pertes de productivité potentielles, des pénuries de production, des infrastructures de transport endommagées et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Il soutient, en outre, que « sans réductions significatives des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), de nombreux pays verront probablement leurs avantages comparatifs changer, l'agriculture, le tourisme et certains secteurs manufacturiers étant

particulièrement vulnérables aux impacts climatiques ».

Le deuxième message soutient que le commerce est un multiplicateur de force pour les efforts d'adaptation des pays face aux perturbations climatiques, réduisant les coûts des technologies et des biens et services essentiels.

L'OMC est certaine qu'« à plus long terme, des marchés internationaux ouverts aideraient les pays à réaliser les ajustements économiques et la réaffectation des ressources nécessaires », notamment pour les économies les plus vulnérables - les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral.

Le troisième message soutient que le commerce peut réduire le coût de l'atténuation du changement climatique - en soutenant la réduction ou la prévention des émissions de GES - et accélérer la transition vers une économie à faible émission de carbone et la création d'emplois verts.

En effet, comme l'explique l'Organisation dans un communiqué, « les simulations de

l'OMC présentées dans le rapport suggèrent que l'élimination des droits de douane et la réduction des mesures non tarifaires sur un sous-ensemble de biens environnementaux liés à l'énergie pourraient stimuler les exportations de 5 % d'ici 2030, tandis que les augmentations de l'efficacité énergétique et de l'adoption des énergies renouvelables qui en résulteraient réduiraient les émissions mondiales de 0,6% ».

A retenir également, le quatrième message qui soutient que la coopération internationale sur les aspects commerciaux de la politique climatique est essentielle pour rendre les actions climatiques plus efficaces et la transition bas carbone plus juste, en minimisant les frictions commerciales et l'incertitude des investisseurs.

Les auteurs du rapport sont persuadés que le monde n'atteindra pas l'objectif de l'Accord de Paris de limiter la hausse de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius sans coopération mondiale autour de politiques climatiques ambiteuses.

Alain Bouithy



Une partie de la solution pour parvenir à une transition à faible émission de carbone, selon l'OMC

# L'ONEE lance et inaugure plusieurs projets d'envergure à Dakhla-Oued Eddahab

L'Office poursuit sa politique d'accompagnement du développement socioéconomique des communes et centres émergents de la région

Plusieurs projets d'envergure ont été inaugurés et lancés, lundi dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, par le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Abderrahim El Hafidi, à l'occasion du 47<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche verte.

Ainsi, M. El Hafidi a lancé les travaux du projet relatif à la généralisation de l'électrification dans les communes et centres émergents de la province d'Oued Eddahab, inauguré le projet d'électrification à El Guerguarat et s'est enquis de l'état d'avancement du projet d'alimentation en eau potable au niveau de ce poste frontalier, rapporte la MAP.

Dans la province d'Oued Eddahab, M. El Hafidi, accompagné du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, d'élus et de personnalités civiles et militaires, a lancé les travaux du projet relatif à la création d'un poste source 60/22 kV au PK40 à la commune d'El Argoub et au raccordement au réseau électrique national des centres émergents de cette province.

Après le raccordement de la ville de Dakhla au réseau national de l'électricité en février 2021, l'ONEE poursuit sa politique d'accompagnement du développement socioéconomique des communes et centres émergents de la région, à travers la programmation et la réalisation de plusieurs infrastructures portant notamment sur la distribution de l'énergie électrique.

D'un coût global de 148 millions de dirhams (MDH), ces infrastructures, financées conjointement par l'ONEE, le Conseil régional, l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume (APDS) et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, permettront le raccordement des sites de pêche Ntrefit, Labouirda, Imoutlane, du centre de la commune d'El Argoub et des projets agricoles dans les communes El d'Argoub et de Bir Anzarane, ainsi que la zone touristique de la baie de Dakhla.

Ce projet structurant, dont les travaux sont prévus d'être achevés en juin 2024, permettra également l'alimentation en énergie électrique du nouveau port Dakhla Atlantique et du nouveau pôle urbain PK40.

Au niveau de la province d'Aousserd, l'ONEE a également programmé plusieurs projets, en vue d'accompagner le développement socioéconomique des communes et centres émergents de cette province.

Plutôt dans la journée, M. El Hafidi, accompagné du gouverneur de la province d'Aousserd, Abderrahmane El Jaouhari, et d'élus a procédé à l'inauguration et à la mise en service de l'électrification du poste frontalier El Guerguarat, assurée via son raccordement au réseau électrique du centre de Bir Gandouz.

Ce projet a nécessité la construction d'un réseau de distribution moyenne tension d'une longueur de 84 km et basse tension de 6 km, ainsi que le renforcement de la centrale de Bir Gandouz et la réalisation d'une centrale solaire avec un système de stockage.

Ce projet, dont les travaux ont été



lancés en novembre 2021 lors de la commémoration du 46<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte, a nécessité un investissement de 77 MDH, cofinancés par l'ONEE, le Conseil régional, la Direction générale des collectivités territoriales et l'APDS.

A noter que les études techniques pour le raccordement des centres de Bir Gandouz et El Guerguarat au réseau national THT de l'électricité sont en cours de réalisation par l'ONEE.

Concernant le secteur de l'eau potable, M. El Hafidi, accompagné du gouverneur de la province d'Aousserd et d'élus, a effectué une visite de terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement du projet d'alimentation en eau potable du poste frontalier El Guerguarat, dont le lancement a été effectué en novembre 2021, lors de la commémoration du 46<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte.

Mobilisant un montant global de 30 MDH, ce projet qui est financé par l'APDS (26 MDH) et l'ONEE (4 MDH), consiste en la réalisation et

l'équipement d'un nouveau forage, d'une station de dessalement de l'eau de mer, pour un débit de 432 m<sup>3</sup>/jour et la construction d'un réservoir surélevé avec une capacité de 200 m<sup>3</sup>, ainsi que d'un réseau de distribution d'un linéaire de 5 km.

L'avancement des travaux de la tranche comprenant la station de dessalement et le réservoir a atteint un taux de 70% et son achèvement est prévu en mars 2023 pour une desserte en eau potable via une borne fontaine et des camions citernes, en attente de la réalisation du réseau de distribution du centre dont les travaux sont prévus d'être achevés en septembre 2023.

Pour ce qui est de l'assainissement liquide au niveau de la province d'Aousserd, l'Office réalise un projet d'assainissement liquide du centre Bir Gandouz pour un coût de 57 MDH, dont le financement est assuré par le Conseil régional.

Ce projet, dont les travaux sont en phase d'achèvement, porte sur la réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées sur 15,5 Km, deux sta-

tions de pompage et une station d'épuration de capacité 500 m<sup>3</sup>/j, en vue d'améliorer les conditions de vie de la population et d'assurer le respect de l'environnement et la valorisation des eaux épurées, via leur réutilisation dans l'arrosage des espaces verts.

A rappeler que les provinces du Sud du Royaume ont bénéficié d'un modèle de développement inclusif dans plusieurs secteurs, depuis leur retour à la mère patrie. Pour accompagner cet élan de développement, l'ONEE a réalisé plusieurs projets structurants dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique, de l'eau potable et de l'assainissement liquide, afin de répondre à la demande croissante en ces services de base.

Ces projets structurants ont nécessité une enveloppe budgétaire de 29,1 milliards de dirhams (MMDH), dont 21,4 MMDH pour les projets d'énergie électrique et 7,7 MMDH dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement liquide durant la période allant de 1975 à 2022.

Quant aux perspectives de l'ONEE à l'horizon 2030, il est prévu un investissement global dans les provinces du Sud d'un montant de 64 MMDH, dont 58,3 MMDH pour le secteur de l'électricité et 5,7 MMDH dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement liquide.

Ces projets structurants de l'ONEE viennent en réponse aux besoins croissants en énergie électrique, en eau potable et en assainissement liquide, eu égard à la dynamique socioéconomique que connaissent les provinces du Sud, d'autant plus qu'ils contribuent au rayonnement de ces provinces.

## Agropole du Loukkos : Démarrage des travaux de la première tranche

Le lancement des travaux du projet de l'agropole de Loukkos, s'inscrivant dans le cadre de la stratégie «Génération Green 2020-2030» lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2020, a eu lieu dimanche dernier dans la commune de Zouada en présence des autorités locales.

Véritable écosystème rassemblant un agro parc réservé aux activités industrielles et aux showrooms, un qualipôle dédié aux laboratoires de l'ONSSA notamment, ainsi qu'une agrotech abritant des instituts de formation et un centre d'innovation ; la nouvelle agropole tend sur le long terme à augmenter la production agricole tout en améliorant la valorisation et la transformation des produits agricoles de la région.

Si la première tranche s'étend sur une surface de 50 hectares, le projet final en couvrira

le triple avec une superficie de 150 hectares. Quant au coût de l'investissement, il s'élève à 457 millions de dirhams, pour à terme générer un investissement induit de 3,5 milliards de dirhams. De plus, ce projet constitue un levier important en termes d'emploi dans la région avec la création de plus de 12000 emplois.

L'intérêt pour ce projet est tel qu'une cinquantaine d'investisseurs ont déjà exprimé leur souhait de s'implanter dans cette nouvelle zone, dans des industries allant de la transformation des fruits et légumes aux activités de supports, les industries d'emballage notamment. Le secteur agricole reste, en effet, le principal pourvoyeur d'emplois au Maroc, avec une contribution de près de 38% de l'emploi total. En milieu rural, cette proportion atteint 74%, ce qui place l'agriculture au centre des enjeux économiques et sociaux. Selon un

rapport de la Banque mondiale et malgré une baisse relative de la part totale du taux d'offre d'emploi, celle-ci, en termes absolus, a été majoritairement stable, évoluant à un taux de croissance annuel de 0,08 pour cent sur la période 2000-2017.

**La stratégie «Génération Green 2020-2030», une vision durable pour l'agriculture de demain**

La consolidation des filières agricoles, l'instauration d'une agriculture plus éco-efficace ainsi que la modernisation des circuits de distribution; c'est là le premier souci du plan «Génération Green 2020-2030» lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en février 2020.

En effet, cette vision Royale survient dans

un contexte de crise écologique et de réchauffement climatique qui risque d'impacter négativement le secteur agricole, qui constitue un pilier majeur de l'économie du pays.

Le projet de l'agropole de Loukkos, par son ambition, prouve l'importance qu'accorde le Maroc au développement durable, ainsi que son engagement vers un changement majeur d'orientation, d'une stratégie centrée sur la production à une autre axée sur les personnes.

Ce projet offre une voie claire pour la création d'emplois et l'augmentation des opportunités économiques dans les zones rurales relativement plus défavorisées du Maroc. Cette stratégie vise également à accélérer la transition vers une agriculture plus résistante au climat, initiée dans le cadre du Plan Maroc Vert.

**Nizar Ghennem (Stagiaire)**

## Pleins feux sur l'exposition "Autour des colonnes d'Hercule Les relations millénaires entre le Maroc et l'Espagne"

L'Institut Cervantes de Rabat a organisé, mardi, un colloque visant à jeter la lumière sur les éléments de succès de l'exposition "Autour des colonnes d'Hercule : Les relations millénaires entre le Maroc et l'Espagne", qui a eu lieu du 25 mai au 16 octobre au Musée archéologique national de Madrid.

Tenu sous le thème "Une exposition à travers le miroir : Les relations millénaires entre l'Espagne et le Maroc, les colonnes d'Hercule", ce colloque, animé par Oumama Aouad Lahrech, ancien ambassadeur du Maroc au Panama, a été ponctué par la participation du président de la Fondation nationale des musées du Maroc, Mehdi Qotbi, et des directeurs du Musée archéologique national de Madrid, Andrés Carretero Perez, et du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat, Abdelaziz Idrissi.

Le colloque a été également rehaussé par la présence de l'ambassadeur d'Espagne au Maroc, Ricardo Díez-Hochleitner Rodríguez, de la directrice de Archives Royales, Bahija Simou et du directeur de l'Institut Cervantes de Rabat, Jose Maria Martinez Alonso, en sus de plusieurs chercheurs et intéressés par les thèmes culturels et artistiques d'Espagne et du Maroc.

Les différentes interventions ont porté notamment sur le déroulement des préparatifs de l'exposition et la valeur historique des pièces exposées, soulignant la contribution significative de l'exposition à la mise en relief du patrimoine archéologique commun de l'Espagne et du Maroc.



S'exprimant à cette occasion, Mehdi Qotbi a souligné l'intérêt royal à ériger la culture en un outil de développement, d'ouverture et de tolérance, saluant l'esprit de coopération qui a marqué le travail conjoint du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain et du Musée archéologique de Madrid, ainsi que le grand succès de l'exposition.

Et d'ajouter que l'exposition "Autour des colonnes d'Hercule", a considérablement contribué à faire connaître la profondeur historique du Maroc, ainsi qu'à raffermir les liens de communication et l'histoire fraternelle liant le Maroc et l'Espagne.

Pour sa part, Andrés Carretero Perez a noté que l'exposition se veut une expérience particulière pour lui, notamment grâce au travail conjoint mené par les équipes techniques du

Musée archéologique de Madrid et le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, et ce malgré les conditions de la pandémie de Covid-19. Il a souligné le grand intérêt que l'exposition a suscité avec "l'affluence de plus de 30.000 Espagnols, ainsi que des visiteurs d'autres nationalités". Les 350 pièces exposées, a-t-il poursuivi, présentaient au citoyen espagnol l'héritage historique et les similitudes qui caractérisent l'histoire des deux pays, ajoutant que des ateliers ont été organisés pour les jeunes étudiants visiteurs pour leur faire connaître l'histoire des pièces exposées.

De son côté, M. Idrissi a souligné que l'exposition nécessitait un travail assidu en termes de sélection des pièces devant aborder la thématique des relations maroco-espagnoles et

qui ont été classées par ordre chronologique avec l'aide de plusieurs spécialistes des relations bilatérales. Cette expérience, a-t-il expliqué, constitue un point de départ pour l'organisation d'autres expositions qui contribueront à enrichir la mémoire commune des deux pays, notant que le travail réalisé est le fruit des efforts de sept musées marocains qui ont prêté les pièces exposées.

Organisée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Roi Felipe VI d'Espagne, l'exposition "Autour des colonnes d'Hercule : Les relations millénaires entre le Maroc et l'Espagne" a braqué les projecteurs sur l'aspect historique et patrimonial d'un long partenariat entre les deux Royaumes, à travers des œuvres d'art et des pièces qui ont été présentées pour la première fois.

## Ouverture de la 28<sup>ème</sup> édition du Festival international d'art vidéo

La 28<sup>ème</sup> édition du Festival international d'art vidéo de Casablanca (FIAV) a été ouverte mardi soir au Théâtre Mohammed VI, sous le thème "Emigration des arts dans le métavers".

Organisée du 08 au 12 novembre à l'initiative de la Faculté des lettres et des sciences humaines Ben M'sik, cette édition se veut une continuité du projet artistique qui vise l'illustration des différents types de fusion et d'interaction entre la technologie et l'art.

A cette occasion, le président du festival Abdelkader Gonegai, a indiqué que cette édition est "spéciale et particulière", tant dans sa forme que dans son contenu, puisque les intelligences artificielles, dites "Deep learning", ont commencé à envahir internet et transformer en profondeur les sphères de la création graphique et artistique dans le monde entier.

M. Gonegai a affirmé que le festival

"fournit depuis plusieurs éditions un espace vivant et riche aux jeunes artistes du monde entier, pour la création et l'innovation", à travers l'échange avec les professionnels, les ateliers et les master class, ainsi que les différentes installations, les performances programmées et le colloque tenu à cette occasion, notant que le festival occupe une place de choix dans le monde.

"Dans le cyberspace, avec toutes les évolutions technologiques dans les domaines de la création artistique, dans un processus appelé '+empowerment créatif+', les jeunes artistes, amateurs et professionnels, sont en train de se familiariser progressivement avec les outils des nouvelles technologies pour une création artistique, qui a complètement bouleversé et révolutionné les normes artistiques, esthétiques, sociales et économiques habituelles", a-t-il poursuivi.

Pour sa part, le directeur artistique du

FIAV, Majid Seddati, a relevé que cette édition apporte plus d'originalité à cet événement à travers des expositions autour du deep learning, de l'intelligence artificielle et des métavers, soulignant que des créations inédites comme les deux performances "L'Audiographe" et "6 D", réunissant notamment des artistes marocains, français et néerlandais, seront proposées lors de cette édition.

"Cette année le festival sera également marqué par une série de conférences, d'ateliers et de master class qui questionnent les enjeux de ces univers virtuels et leur relation avec le corps et la création artistique actuelle", a ajouté M. Seddati.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la performance live média du studio italien FUSE intitulée "Dökk", une présentation d'un récit à travers la création de dix pièces qui constituent un parcours circulaire dont la fin coïncide avec un nou-

veau commencement.

Depuis sa création en 1993, le FIAV s'est positionné comme un événement pluridisciplinaire de grande envergure. Il est devenu un rendez-vous incontournable et une référence nationale et internationale dans le domaine des arts vidéo et numériques. Le festival rassemble chaque année les fanatiques du renouveau et surtout du métissage art et nouvelles technologies.

Ce temps fort culturel et artistique permettra au public de découvrir une programmation riche et variée dans plusieurs espaces de Casablanca.

Il s'agit, en l'occurrence, de la Faculté des lettres et des sciences humaines Ben M'sik, du Théâtre Mohammed VI, de l'Institut français de Casablanca, du Studio des arts vivants, de l'American Arts Center, de la Bibliothèque Mohamed Sekkat, de l'Ecole nationale des arts et métiers et de l'usine Centre d'art Marsem.

## Le 3<sup>ème</sup> Festival du court métrage d'El Mansouria du 18 au 20 novembre

La troisième édition du Festival du court métrage d'El Mansouria sera organisée, du 18 au 20 novembre, par l'Association des jeunes d'El Mansouria pour la culture et le dé-

veloppement social.

Le programme du festival, initié avec le soutien de la commune d'El Mansouria, la Fondation des festivals d'El Mansouria et du Centre cinématographique marocain, comprend une

compétition officielle de six courts métrages qui seront sélectionnés par un comité et dont les titres seront publiés prochainement, indiquent les organisateurs.

Ces six courts métrages concourront pour cinq prix, à savoir le Grand Prix, le Prix du scénario, le Prix de la réalisation, le Prix du meilleur rôle masculin et le Prix du meilleur rôle féminin.

Le comité du jury, présidé par le réalisateur Abdelilah Zirar, est composé d'Ahmed Sijilmassi (critique de cinéma) ainsi que des acteurs Sanaa Bahaj et Rachid Amati.

L'édition de cette année sera marquée par un hommage à deux stars du cinéma marocain : l'acteur Aziz Dadas et l'actrice Majdouline El Idrissi, pour leurs parcours cinématographiques distingués et leurs grandes contributions dans le domaine artistique en général.

En outre, la Maison de la culture El Mansouria accueillera deux ateliers importants, le premier pour les adultes sous le thème «Le jeu d'acteur devant la caméra», encadré par l'artiste Hassan Mikyat, le deuxième atelier pour enfants intitulé «La réalisation d'un film?» avec la projection d'un court métrage intitulé "La mère" du réalisateur Abdelilah Zirar.

## Bouillon de culture

### 4<sup>ème</sup> Festival du poème bédouin hassani

Le 4<sup>ème</sup> Festival du poème-bédouin hassani se tiendra du 11 au 13 novembre à Laâyoune, sous le signe "La poésie hassanie : source de valeurs humaines et esthétiques".

Initiée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la wilaya de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, les instances élues et les acteurs de la société civile, cette manifestation vise à impulser une nouvelle dynamique au mouvement culturel et artistique dans la région et à mettre en valeur la culture et le patrimoine locaux, indique un communiqué des organisateurs.

S'inscrivant dans la foulée des festivités marquant la célébration du 47<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte et du 67<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance, le festival a également pour objectif de redonner au poème bédouin hassani la place qui lui revient sur la scène culturelle nationale.

Ce festival vise également à valoriser la création poétique hassanie, à renforcer la communication entre les poètes hassanis et à documenter le patrimoine hassani oral dans le domaine de la poésie, note le communiqué.

Des professeurs, chercheurs et poètes de la région participent également aux débats sur la création poétique hassanie et animeront des soirées poétiques et des colloques pour jeter la lumière sur la poésie hassanie, avec la participation de troupes musicales du patrimoine hassani.

En outre, cet événement artistique sera marqué notamment par un hommage à un nombre de poètes de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.



## Le poète Mohamed Ali Ribaoui à l'honneur au Conservatoire d'Oujda

La première manifestation poétique en l'honneur des figures de la poésie a été dévoilée, récemment, au Conservatoire régional de musique et d'art chorégraphique d'Oujda, à travers une soirée en hommage au grand poète Mohamed Ali Ribaoui.

Organisée par la Direction régionale de la culture de l'Oriental sous le signe "Hommage aux figures de la poésie", cette initiative, première du genre dans cette ville millénaire, n'est pas l'effet du hasard mais le résultat d'une longue réflexion préalable, avec pour objectif la préservation du patrimoine créatif, indique-t-on auprès des organisateurs.

A l'origine de cette activité culturelle se trouve la nécessité de célébrer la poésie, a indiqué le directeur régional de la culture de l'Oriental, Moutassir Loukili, tout en rappelant le passage dans la ville d'Oujda du grand poète égyptien Ahmed Abdel Muî Hijazi, où il a présenté une soirée poétique en janvier 1976.

Cette idée, ajoute M. Loukili, s'est développée au fil du temps pour aboutir enfin à l'organisation d'une manifestation régulière qui rend hommage aux poètes de la ville d'Oujda, de la région de l'Oriental ou de tout le pays, se voulant une corrélation

entre le verbe et la mélodie.

Au conservatoire, les étudiants peuvent suivre leurs cours de "solfège", et apprendre à s'exprimer à travers un bon vocabulaire, ce qui en fait le lieu idéal pour cette manifestation qui s'assigne pour objectif de rehausser le goût artistique du public, voire créer une "école de poésie" dans l'Oriental, a-t-il dit.

Lors de cette rencontre poétique, tenue en présence de figures intellectuelles et académiques ainsi que d'adeptes du verbe poétique, le poète Mohamed Ali Ribaoui s'est lancé, au rythme d'une musique douce, dans une déclamation de plusieurs de ses coups de cœur poétiques, notamment "Chaouen" et "Ya Jarata El Ouadi", en plus d'un poème dédié à la ville d'Oujda.

Aussi, l'expérience créative sobre et distincte du poète a suscité des témoignages attestant son long parcours créatif depuis les années soixante, ce qui lui a permis de se faire une place aux niveaux local, national et arabe.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, M. Loukili a fait savoir que Mohamed Ali Ribaoui est un grand poète qui a marqué de son empreinte la scène cultu-

relle et poétique marocaine, soulignant que le poète rêvait d'être musicien, mais le destin en a décidé autrement et il est finalement tombé sous la magie des vers.

De l'avis du chercheur Abdeslam Bousnina, M. Ribaoui s'est distingué depuis belle lurette pour avoir prêché un style différent des autres poètes, jouissant ainsi de multiples références, notamment la poésie classique et moderne, tout en s'ouvrant sur la culture occidentale (Baudelaire, Victor

Hugo,...), et ce en guise d'inspiration.

Le poète, poursuit M. Bousnina, est un véritable connaisseur de la culture savante et patrimoniale ainsi que de la poésie en général, notant que le grand poète jouit d'une place prépondérante et privilégiée dans le domaine de la créativité.

M. Ribaoui, qui a mis en avant sa propre expérience poétique, a souligné quant à lui que de telles rencontres contribuent à raffermir la relation entre la poésie et le public, faisant observer que la poésie est associée aussi au chant à travers la musique, notamment dans les rythmes et les images poétiques.

Et d'ajouter que son expérience poétique tend vers l'idéal, soulignant que ce qui compte pour lui dans son parcours poétique, c'est d'être différent dans chaque poème, et de se faire sa propre voix sans être l'écho d'autrui.

Le ministère de la Culture avait publié les œuvres poétiques du poète Mohamed Ali Ribaoui en deux tomes (le premier en 2009 et le second en 2010), intitulés "Les Œuvres complètes", ou "Rayahine El Alam" tels que baptisés par l'auteur qui a son actif plusieurs autres ouvrages.

Par El Houssain Laaouan (MAP)



ROYAUME DU MAROC  
  
 AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUIR - ZIZ - RHÉRIS  
 ⵏ ⵉⵔⵓⵎⵓ ⵉⵏⵏⵉⵎⵉ ⵉⵏ ⵉⵔⵓⵎⵓ ⵉⵏⵏⵉⵎⵉ ⵉⵏ ⵉⵔⵓⵎⵓ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°33/2022/ ABH-GZR**

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° D'Appel D'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation Administrative TTC	Date D'ouverture des plis
33/2022/ABH GZR	EXTENSION ET MISE A NIVEAU DU SYSTEME D'ANNONCE DES CRUES DANS LES BASSINS DU GUIR, ZIZ ET RHÉRIS-TRANCHE 2022-ABHGZR-	37 000,00 DH Trente-sept mille Dirhams	1 857 240,00 DH Un Million Huit Cent Cinquante-Sept Mille Deux Cent Quarante Dirhams.	02/12/2022 A 09h30min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des **Marchés de la Division des affaires administratives et Financières** à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris sis à Avenue My Ali chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris sis à Avenue My Ali chérif BP 18, Errachidia.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(04 septembre 2014).

- **Les prospectus** exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia, au plus tard le **01 Décembre 2022 à 16h00min**.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

**N°9027/PA**

المملكة المغربية  
 ROYAUME DU MAROC  
  
 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 Département des Eaux et Forêts  
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est  
 Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2022/DPEFLCD/GUE**

Le 06/12/2022 à 11h, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : L'exécution des travaux de reboisement dans le périmètre dénommé Targua ouamdi, situé dans la commune territoriale de Berkinne, province de Guercif, Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des programmes et suivi-évaluation de la même direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

- Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de : Trois cent mille (300 000,00) Dirhams
- L'estimation des coûts des prestations établie par la maître d'ouvrage est fixée comme suit : treize millions quatre cent cinquante-cinq mille (13 455 000,00) dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada ler 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et lutte contre la désertification de Guercif ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité;
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles Prévués par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, le certificat exigé est comme suit :

Secteur d'activité	Qualifications exigées	Catégorie
1	1-4	Minimale 1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

**N°9030/PA**

ROYAUME DU MAROC  
  
 AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUIR - ZIZ - RHÉRIS  
 ⵏ ⵉⵔⵓⵎⵓ ⵉⵏⵏⵉⵎⵉ ⵉⵏ ⵉⵔⵓⵎⵓ ⵉⵏⵏⵉⵎⵉ ⵉⵏ ⵉⵔⵓⵎⵓ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°34/2022/ ABH-GZR**  
**Appel d'offres réservé à la petite et moyenne entreprise nationale (PME)**  
**Aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto entrepreneur**

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° D'Appel D'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation Administrative TTC	Date D'ouverture des plis
34/2022/ABHGZR	STABILISATION DE LA CHUTE DES ROCHES AU NIVEAU DE L'ACCES A LA DIGUE PRINCIPALE DU BARRAGE HASSAN ADDAKHIL-TRANCHE 2-	39 936 ,00 DH Trente-Neuf Mille Neuf Cent Trente-Six Dirhams	1 996 800,00DH Un Million Neuf Cent Quatre-Vingt-Seize Mille Huit Cents Dirhams.	02/12/2022 A 10H30min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des **Marchés de la Division des affaires administratives et Financières** à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris sis à Avenue My Ali chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris sis à Avenue My Ali chérif BP 18, Errachidia.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(04 septembre 2014).

- Les petites et moyennes entreprise nationales (PME) sont appelé à produire les pièces complémentaire prévus par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

- Les coopératives unions de coopérative et les auto entrepreneur sont appelés à produire les pièces complémentaire prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

- Les candidats nationaux doivent produire la copie certifiée conforme à l'original/certificat de qualification et de classification faisant ressortir:

Secteur	Qualifications Demandées	Classe demandé
G	G1, G2, G3	4

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**N°9028/PA**

ROYAUME DU MAROC  
  
 AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUIR - ZIZ - RHÉRIS  
 ⵏ ⵉⵔⵓⵎⵓ ⵉⵏⵏⵉⵎⵉ ⵉⵏ ⵉⵔⵓⵎⵓ ⵉⵏⵏⵉⵎⵉ ⵉⵏ ⵉⵔⵓⵎⵓ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°35/2022/ ABH-GZR**  
**Appel d'offres réservé à la petite et moyenne entreprise nationale (PME)**  
**Aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto entrepreneur**

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° D'Appel D'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation Administrative TTC	Date D'ouverture des plis
35/2022/ABHGZR	Numérisation et traitement électronique des archives de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir Ziz Rheris.	9 000 ,00 DH Neuf Mille Dirhams.	457 200,00DH Quatre Cent Cinquante-Sept Mille Deux Cents Dirhams.	02/12/2022 A 11H30min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des **Marchés de la Division des affaires administratives et Financières** à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris sis à Avenue My Ali chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris sis à Avenue My Ali chérif BP 18, Errachidia.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhêris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(04 septembre 2014).

- Les petites et moyennes entreprise nationales (PME) sont appelé à produire les pièces complémentaire prévus par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

- Les coopératives unions de coopérative et les auto entrepreneur sont appelés à produire les pièces complémentaire prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**N°9029/PA**



المملكة المغربية  
جامعة محمد الأول  
كلية الطب والصيدلة  
وجدة

Royaume du Maroc  
Université Mohammed Premier  
Faculté de Médecine et de Pharmacie -  
Oujda

CELLULE DE L'INTERNAT ET DE RESIDANT

---

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER  
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'OUIDJA  
**AVIS DE CONCOURS DE MEDECINS RESIDENTS**

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de 127 médecins résidents civils, (102 postes avec contrat et 25 postes bénévoles (dont 23 pour les candidats nationaux et 02 pour les étrangers)), session du **26 Décembre 2022** répartis comme suit :

**RESIDENTS CIVILS**

- Spécialités médicale: 68 postes  
(53 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 14 postes sans contrat et 01 poste sans contrat pour les étrangers).
- Spécialités chirurgicales : 46 Postes  
(39 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 06 postes sans contrat et 01 poste sans contrat pour les étrangers).
- Spécialités biologiques : 13 Postes  
(10 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 03 postes sans contrat)

Les candidats désireux de se présenter au concours doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant : <http://fmpo.ump.ma/residanat> et déposer leurs demandes de candidature à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda avant le **26/11/2022**.

**Le dossier comporte :**

- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone du candidat, e-mail du candidat, la spécialité choisie (Médicale, Chirurgicale, Biologique).
- Reçu de Prétinscription électronique
- Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat en médecine.
- Titres hospitaliers.
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- Deux (02) extraits d'acte de naissance moins de 3 mois.
- Photocopie de la CIN.
- Attestation sur l'honneur légalisée précisant le statut du candidat en tant que fonctionnaire ou non du ministère de la santé.

Le calendrier relatif au déroulement du concours sera affiché ultérieurement à la Faculté.

**N.B :**

- Les dossiers de demandes de concours doivent être déposés par le candidat lui-même à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Cellule Internat- Résidanat).

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda – Tel : 0536 53 14 14. Fax : 0536 53 19 19  
Site internet : <http://fmpo.ump.ma>

**N°8995/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE  
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE  
DE BENSILIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 33/2022**

Le **6/12/2022 à 10h**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES LIGNES 225 KV (DOUBLE TERNE) N°25-9 /N°25-86 ET N°25-37 POUR LE DÉDOUBLEMENT DE LA RP 3317 DU PK 5+000 AU PK 13+200-PROVINCE DE BENSILIMANE-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILIMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(15 000,00) Quinze mille dirhams.**

**L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1 220 052,96)Un million deux cent vingt mille cinquante-deux dirhams et 96 centimes TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique cité ci-dessus indiqué.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018, il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises :-Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	Qualification demandée	Classe demandée
J	J7	3

**N°8996/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MEOUJANA  
COMMUNE MEJAJATA OULED TALEB  
DIRECTION DESSERVICES

**Avis d'appel d'offres ouvert n° 10/C.M.O.T/2022**  
pour l'exploitation du Marché aux bestiaux « souk khmiss-meiouana ».

Le **Mercredi 07 Décembre 2022** à dix heures il sera procédé dans le bureau du président de la commune *mejajataouledaleb* à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'exploitation du Marché aux bestiaux sousouk khmiss-meiouana ».

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune *mejajataouledaleb*, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 08 Joumada I 1434 ( 20 mars 2013) relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma);
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives des concurrents sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de consultation.

N° d'A.O	Désignation de la prestation	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'estimation du cout de la prestation est de
10/CMOT/2022	Marché aux bestiaux	200 000.00 dirhams	151 567.27 dirhams

**N°8997/PA**

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES  
PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 40/DRAO/2022**

Le **06/12/2022 à 10 heures**, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux **Travaux d'aménagement des espaces externes de l'unité Géo HALIB GUERCIF dans la Province DE GUERCIF relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **trente mille dirhams (30 000,00 Dhs ) TTC .**

-L'estimation des couts des prestations est de : **(993 000,00dhs) neuf cent quatre-vingt-treize mille Dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 –Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

**Le dossier technique comprend :**

Pour les concurrents installés au Maroc :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivré par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

Branche d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	A	A-2	5

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**

**Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article du règlement de consultation du présent appel d'offres.**

Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental  الجمهورية المغربية لقطاع الفلاحة  
Boulevard Moustapha Loujidi, BP : 704, Oujda  
الشارع مصطفى لوجيدي، ب.س. 704، وجدة

☎ 05 36 70 67 16 - 📠 05 36 68 84 20 - 🌐 bodra-or@agriculture.gov.ma

**N°8998/PA**

  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Marrakech Safi  
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° : 43/2022/CH/INV**  
 « Séance publique »

Le 02 décembre 2022 à 09 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	l'achat de matériel de d'enseignement pour les centres d'épanouissement, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	190 914.00 Dhs (cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatorze dirhams)	4 000.00 Dhs (quatre mille dirhams)
02	l'achat de matériel de d'enseignement pour sept (07) lycées collégiaux (développement du programme STEM), relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	138 495.00 Dhs (cent trente-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze dirhams)	3 000.00 Dhs (trois mille dirhams)
03	l'achat de matériel de d'enseignement pour quinze (15) clubs et huit (08) centre de langues, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	99 780.00 Dhs (quatre-vingt-dix-neuf mille sept cents quatre-vingt dirhams)	2 000.00 Dhs (deux mille dirhams)
04	l'achat de matériel de d'enseignement pour trois (03) salles de l'éducation inclusive aux établissements primaire, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	97 254.00 Dhs ( quatre-vingt-dix-sept mille deux cents cinquante-quatre dirhams)	2 000.00 Dhs (deux mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs**

N°8999/PA

  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Marrakech Safi  
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° : 44/2022/CH/INV**  
 « Séance publique »

Le 02 décembre 2022 à 10 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Les travaux de construction de l'internat d'un lycée collégial à la commune Ait Hadou Youssef** (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **85 000.00 dirhams (Quatre-Vingts-Cinq Mille Dirhams)**

L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : **5 675 256.00 dirhams (Cinq Millions Six Cent Soixante-Quinze Mille Deux Cent Cinquante-Six Dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents doivent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du :

- certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'originale, conformément aux dispositions des arrêtés n° 1395-14 et n° 1395-14 du 27 chaabane 1435 (23 juin 2014) :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	3

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N°9000/PA

  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Marrakech Safi  
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° : 45/2022/CH/INV**  
 « Séance publique »

Le 02 décembre 2022 à 11 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	Les travaux de construction de murs de clôture aux établissements primaires, implantés au cercle MEJJAT, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	474 240.00 DHS (quatre cent soixante-quatre mille deux cent quarante dirhams)	7 000.00 Dhs (sept mille dirhams)
02	Les travaux de construction de murs de clôture aux établissements primaires, implantés au cercle CHICHAOUA, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	355 680.00 DHS (trois cent cinquante-cinq mille six cent quatre-vingt dirhams)	5 000.00 Dhs (cinq mille dirhams)
03	Les travaux de construction de murs de clôture aux établissements primaires, implantés aux cercles MTOUGA et IMINTANOUT, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	249 600.00 DHS (deux cent quarante-neuf mille six cents dirhams)	4 000.00 Dhs (quatre mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs**

N°9001/PA

  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Marrakech Safi  
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° : 46/2022/CH/INV**  
 « Séance publique »

Le 02 décembre 2022 à 15 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Les travaux de construction de l'internat d'un lycée collégial à la commune Afelaysen** (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **60 000.00 dirhams (Soixante Mille Dirhams)**

L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : **3 811 323.71 dirhams (Trois Millions Huit Cent Onze Mille Trois Cent Vingt-Trois Dirhams 71 centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du :

- certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'originale, conformément aux dispositions des arrêtés n° 1395-14 et n° 1395-14 du 27 chaabane 1435 (23 juin 2014) :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	3

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N°9002/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
PACHALIK DE TAMANAR  
COMMUNE DE TAMANAR  
"DIRECTION des SERVICES"  
- service des affaires économiques et finances -  
Avis d'appel d'offres ouvert N°04/2022

Le Mardi 06 Décembre 2022 à 10H 30 du matin, il sera procédé dans le bureau de M le Président de la commune de Tamanar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : Affermage d'abattoir de la commune de Tamanar pour une pé-

riode de 12 mois (du 01/01/2023 au 31/12/2023).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la régie de recettes, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 DH (Cinquante mille dirhams).  
L'estimation annuelle des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 516.000,00 Dh (Cinq cent seize mille Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°

2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.  
- Soit déposer sa soumission sous format électronique sur le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 9003/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CERCLE DE IFNI  
CAIDA DE TIOUGHZA  
C.T TIOUGHZA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 03/2022/BC  
(Séance Publique)

Le jeudi 08/12/2022 à 10 heures, il sera procédé, en séance publique dans la salle de réunion de la commune territoriale de tioughza l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**AMENAGEMENT DE LA PLACE DES TAXIS DE TRANSPORT PUBLIC ET D'UNE PLACE A L'ENTREE DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE TIOUGHZA**  
PROVINCE DE SIDI IFNI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré « gratuitement » :

- Soit au siège de la C.T.TIOUGHZAPROVINCE DE SIDI IFNI
- Soit par voie électronique à l'adresse de messagerie électronique:Portail des marchés de l'Etat «[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)» .
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 15.000 ,00 DH(quinze mille dirhams) .
- Le montant globale des travaux à réaliser est :899 856.00 DH( HUIT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE SIX DH DIRHAMS 00CTS).TTC
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 (20 mars 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la C.T TIOUGHZA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 0 4 du règlement de consultation
- les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau technique de la commune TIOUGHZA. Avant le .....06/12/2022. A...10..... heure date limite pour le dépôt des échantillons

- Les concurrents installés au maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de qualification et de classification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Qualification Exigée	Classe minimale
A	A1-A2-A5-A6	4
B	B11	5
C	C3	5
I	I1-I3-I4	5
J	J1-J2-J3	4
Q	Q1-Q2	3

- Le concurrent non installés au maroc doivent fournir les pièces le dossier tel prévu par le règlement de consultation.

N°9005/PA



Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca

**AVIS DE CONSULTATION N° 27/2022/DT**  
**POUR LA PASSATION D'UN CONTRAT DE DROIT COMMUN**

Le Mardi 29 Novembre 2022 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis Boulevard Moulay Youssef - Casablanca – Anfa, à l'ouverture des plis concernant la passation d'un contrat de droit commun relatif à la sélection d'un courtier d'assurances pour l'accompagnement de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca dans la gestion des polices d'assurance :

- Assurance « Multirisques » ; « Responsabilité Civile » et « Décès et Invalidité » :  
Date d'échéance le 31/12/2022 ;
- Assurance « Accident de Travail et Maladies Professionnelles » du personnel :  
Date d'échéance le 31/12/2022 ;
- Parc automobile : Date d'échéance le 31/12/2022.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus ou envoyé par courrier électronique aux candidats intéressés, suite à une demande formulée à l'adresse électronique : [e.biaali@fmh2.ma](mailto:e.biaali@fmh2.ma).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis Boulevard Moulay Youssef - Casablanca Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis de la consultation au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les dossiers des concurrents doivent être constitués conformément aux dispositions du règlement de consultation.

N°9004/PA

ROYAUME DU MAROC  
Le Chef du Gouvernement



agence nationale de réglementation des télécommunications  
الوكالة الوطنية لتنظيم اتصالات الهاتفية  
ANRT/الوكالة الوطنية لتنظيم اتصالات الهاتفية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2022**  
**(Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises)**

Le 02 Décembre 2022 à 10h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sis à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

**L'achat de consommables informatiques**

**Cet appel d'offre est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la Petite et Moyenne Entreprise.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'AN.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sis Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et à partir de l'adresse électronique suivante ([www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)).

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.**

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de :

- Cinq Cent Quatre Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (504.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sis Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir en plus de celles justifiant la qualité de la Petite et Moyenne Entreprise sont celles prévues par l'article 6 du règlement.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad  
B.P.: 2939, Rabat 10.100  
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00  
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62  
[www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)



N°140/PC

Royaume du Maroc  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION  
ET DE FORMATION  
Région Marrakech-Safi  
Direction Provinciale  
de Safi  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES  
N° : 13/SE/2022

Le 02/12/2022 à 10H00 ; il sera procédé, au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle de SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
L'achat de Fournitures de bureau, de reprographie et d'informatiques au profit des classes de l'enseignement préscolaire, les établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant, la formation continue et services administratifs relevant de la direction provinciale de SAFI. (En Lot Unique).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Unité des marchés et des achats, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle de SAFI. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 DHS (quinze mille dirhams)

-L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 921 372,00 DH TTC (NEUF CENT VINGT UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE DOUZE DIRHAMS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :  
- déposer contre récépissé leurs plis à l'Unité des Achats, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de Safi.  
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.  
Les échantillons ou Les documents techniques exigés par les dossiers d'appels d'offres (article n° :15 du règlement de consultation) doivent être déposés au service des affaires administratives et financières, sise à : Rue Damas Ville Nouvelle-

Safi avant le 01/12/2022 à 15h00.

N° 9008/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
SG/D.B.M.R.H/S.M.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 13/BG/2022

Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives  
aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur  
Le 02/12/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction de deux hangars au siège de la Province de Settat.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le prix d'acquisition des plans est de : 15,00 dh (quinze dirhams).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt et un mille dirhams (21 000,00 DHS)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

1 080 912,00 DH TTC (Un million quatre vingt mille neuf cent douze dirhams

toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le service des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat, Avenue Hassan II, Settat;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
• Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

prise nationale.  
N° 9009/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION  
ET DE FORMATION  
Région SOUSS MASSA  
Direction Provinciale  
de Taroudant  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES  
N° 56/2022/INV

Le 05/12/2022 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°56/2022/INV pour : Achat de matériel d'enseignement pour l'équipement des salles du préscolaire (projet 01) et des salles de ressources pour la qualification et le soutien (projet 04) relevant de la direction provinciale de l'AREF SOUSS MASSA à Taroudant.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).  
Le montant de l'estimation des coûts des prestations

**Royaume du Maroc**  
**Université Hassan II**  
**de Casablanca**  
**Faculté de Médecine Dentaire**



Faculté de Médecine Dentaire  
Hassan II de Casablanca

المملكة المغربية  
جامعة الحسن الثاني  
بالدار البيضاء  
كلية طب الأسنان

**AVIS DE CONCOURS DE RESIDANAT**  
Le 26/12/2022

La Faculté de Médecine dentaire de Casablanca organise le 26/12/2022 un concours de recrutement de résidents (8 postes) dans les spécialités suivantes :

- Odontologie Chirurgicale : 1 Poste : avec contrat
- Odontologie Conservatrice : 1 Poste : avec contrat
- Parodontologie : 1 Poste : avec contrat
- Pédiodontie : 1 Poste : avec contrat
- Prothèse Adjointe : 1 Poste : avec contrat
- Prothèse Conjointe : 3 Postes : avec contrat

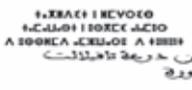
Peuvent se présenter à ce concours  
Les candidats titulaires du diplôme de Docteur en médecine Dentaire délivré par une Faculté de Médecine Dentaire Nationale ou d'un diplôme reconnu équivalent et comptant, les uns et les autres au moins un an d'exercice effectif en cette qualité.  
Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca avant le 26/11/2022

**Composition des dossiers**

- Une demande datée comprenant le nom, le prénom, la date et lieu de naissance, la nationalité et la spécialité choisie
- Titres et diplômes universitaires
- Titres hospitaliers
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers
- Copie de la carte nationale d'identité

- L'autorisation de participer audit concours est obligatoire pour les chirurgiens dentistes en fonction au Ministère de la santé.

N°9006/PA



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
المعمورة الزاغورة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION N° : 116 à 118/ZAG/2022**  
SEANCE PUBLIQUE

Le 02 Décembre 2022, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA, sis au quartier administratif ZAGORA, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert au rabais ou majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (DHS TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
116/ZAG/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 02 LYCEES QUALIFIANTS AUX CT : ERBOUHA ET TINDOULE - PROVINCE DE ZAGORA.	1 154 004,00	17300,00
117/ZAG/2022	TRAVAUX D'EXTENSION DE LYCEE TAFTECHNA COLLEGIAT A LA CT DE TAFTECHNA, PROVINCE DE ZAGORA.	834 060,00	12 600,00
118/ZAG/2022	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (03) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE REPARTIES SUR 02 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	908 274,82	13 700,00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°9007/PA

**NADOR DES COMPTES CESSATION DE PARTS SOCIALES ET MODIFICATIONS STATUTAIRES R.C. NADOR N° 21045**  
 I/ Par acte S.S.P en date à Nador du 05/08/2022, M. EL HAFIAN MUSTAPHA a cédé 100 parts de 100 dh chacune lui appartenant dans la Sté «IKHWAN FLEX» au profit de M. EL HAFIAN ILYAS.  
 II / Les associés réunis en même date ont décidé :  
 De nommer M. EL HAFIAN ILYAS en qualité de cogérant pour une durée illimitée.  
 De confirmer que la Sté est désormais administrée par Mrs EL HAFIAN MUSTAPHA et EL HAFIAN ILYAS pour une durée illimitée et ce par leur signature séparée.  
 D'adopter à compter de ce jour la forme d'une SARL pluripersonnelle  
 III/ Le dépôt légal a été effectué au GT de lere Instance de Nador le 07/11/2022 sous le N° 4715  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

N° 9013/PA

**FIDCONSEIL SARL AU 61, AVENUE LALLA YACOUT N°85 ETG 2 CASABLANCA CESSION DE PARTS «Sté GRES FACTORY SARL»**  
 RC N°503401  
 IF N°50214634

Approbation de la cession de parts sociales

I - Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire tenue à Casablanca en date du 30/09/2022, Les associés de la Société à Responsabilité Limitée «GRES FACTORY SARL» au capital de 100 000,00 Dirhams ayant son siège social au 61, AVENUE LALLA YACOUT ET MUSTAPHA EL MAANI N°69 ETG 2 CASABLANCA, ont décidé ce qui suit :  
 L'approbation de la cession réalisée par Mr BOUZOU-BAA NASSER de 300 parts sociales au profit de Mr KADIRI HASSANI MOULAY TAIB, et par Sté IVOIRE HOLDING de 300 parts sociales au profit de Mr KADIRI HASSANI MOULAY TAIB qui devient détenteurs des 1000 parts sociales du capital social.  
 L'Assemblée Générale Extra-ordinaire décide d'accepter la démission de Mr BOUZOU-BAA NASSER, et de Sté IVOIRE HOLDING, de la gérance de la société, et la nomination de Mr KADIRI HASSANI MOULAY TAIB gérant unique de la société pour une durée illimitée.  
 Par conséquent, L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la transformation de la société en société à responsabilité limitée d'associé unique  
 II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04/11/2022 sous le N°845124.

N° 9014/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Région Marrakech - SAFI  
 Province Rhamna  
 Secrétariat général  
 DFL/SBM  
 Avis d'appel d'offres ouvert  
 Le : 06/12/2022 , il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouver-

ture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :  
 • A 10H00 : AO n° : 06/2022/BG ; relatif à : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION ;  
 -DES EQUIPEMENTS DE CLIMATISATION  
 -VEDIOSURVEILLANCE  
 • Caution provisoire : 10 000,00DH (Dix mille dirhams)  
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : six cent quatre vingt dix neuf mille six cent dirhams 00 cts (699 600,00 DHS)  
 Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat

www. marchespublics.gov.ma.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception  
 - Soit par voie électronique www.marchespublics.gov.ma  
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de la consultation  
 Les échantillons prospectus

et catalogue à déposer dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la Province de RHAMNA au plus tard ...05/12/2022..... à 14 heures.

N° 9015/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PREFECTURE D'INEZGANE  
 AIT MELLOUL  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
 SERVICE DES MARCHES  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N° 12/2022/BG

Le 02 Décembre 2022 à 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: ACHAT

DE FOURNITURES POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POUR LES BESOINS DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL.

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.  
 - La caution provisoire est fixée à 6000,00DHS. (Six Mille Dirhams)  
 - L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: 180.000,00DHS toutes taxes comprises (Cent Quatre Vingt Mille Dirhams, 00Centimes.).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31

et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 -Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 9016/PA

**Royaume du Maroc**  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports  
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
 Région Draa Tafilalet  
 Direction Provinciale d'Ouarzazate



**PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE AU TITRE DE L'ANNEE BUDGETAIRE 2022**

Le programme prévisionnel complémentaire que le maître d'ouvrage, le Directeur provincial de l'AREF Draa-Tafilalet à Ouarzazate, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

**Les services:**

Type de services	Objet de Prestation	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME
Restauration	Service de restauration au profit des internats des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa Tafilalet à Ouarzazate (en 6 AOO).	Divers internats	Appel d'offres ouvert	4ème trimestre (Novembre 2022)	Service des affaires administratives et financières Tél: 0524882295 Fax: 0524882324 e-mail: saaf.delcete11@gmail.com	

N°9011/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE MIDELT  
 CERCLE DE CRICH  
 CAIDAT AIT IZDEG  
 COMMUNE GUERS TIALLINE

*Programme prévisionnel modificatif*

**Maitre d'ouvrage : commune Guers Tialline**  
**Année Budgétaire : 2022**

Le programme prévisionnel des marchés que le Président de la CT Guers Tialline, agissant au nom et pour le compte de la Commune Guers Tialline, envisage de lancer pour l'Année Budgétaire 2022 est le suivant :

**TRAVAUX**

Objet de Travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
Les travaux de renforcement et amélioration du réseau eau potable des douars Tarrizine et Hammat My Hachem.	travaux	douars Tarrizine et Hammat My Hachem.	Appel d'Offres Ouvert	mars 2022	S.Technique de la commune	20%
travaux d'aménagement des bassins thermaux et d'une station thermique moderne, création d'un espace vert et aménagement extérieurs à hammat MY Ali Chérif .	Aménagement	Hammat My Ali Chérif .		Novembre 2022	S.Technique de la commune	
tranche 2: aménagement des bassins thermaux femmes et hommes				Novembre 2022		
Les travaux d'extension du réseau électrique dans divers douars de la commune.	extension	Divers douars de la commune		Novembre 2022		
Travaux d'aménagement de chaaba My Belkacem	Aménagement	Ksar izarrahne				

**SERVICES**

Type de Services	Objet des Services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
-	-	-	-	-	-	-

N°9012/PA

**SKY PRESTO CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte SSP en date du 01/11/2022, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SKY PRESTO - S.A.R.L.AU  
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée D'associé Unique  
Objet :  
- Syndic d'immeubles  
- Entrepreneur de travaux divers : gardienne sécurité et surveillance de tous biens.  
- Nettoyage et entretien d'immeubles et locaux professionnels et publics, vitrerie, entretien espaces verts.  
- Le nettoyage et l'entretien des espaces extérieurs privés (espaces verts, cours,...);  
Siège Social : RUE 7 N°5 ETAGE 2 APPT 4 SAADA SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.  
DUREE : 99 ans.  
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :  
- 1000 Parts attribuées à ... Mr. BAINOU MOHAMED AMINE.  
GERANCE :  
\* Monsieur BAINOU MOHAMED AMINE est désigné Gérant Unique de la Société.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 08/11/2022 sous le N° 845369. RC N° 561581.  
**N° 9019/PA**

**PALM CHANGE CONSTITUTION**  
RC : 561589  
Au terme d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 05/10/2022, il a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION : PALM CHANGE SARL  
- OBJET : Changeur de Monnaie  
- SIEGE : 20 Rue Mozart résidence Bella Vista -Casablanca  
- CAPITAL : 2 000 000,00 DHS  
- DUREE : 99 ans  
GERANTE :  
• Mme Oumniya BEN-HIMA, titulaire de la CIN N° H493323, demeurant à 33 Rue Ibn Habib Etage 1 Apt 3 Maarif Casablanca, Né le 07/05/1989, de nationalité marocaine,  
IMMATRICULATION : la société a été immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 08/11/2022 sous le numéro 845061.  
Pour avis, le gérant  
**N° 9020/PA**

**MODIFICATION**  
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 14/09/2022 de la société MARIA CONSTRUCTION SARLAU, il a été décidé :  
- Dissolution anticipée suite à une cessation totale de l'activité.  
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA. Le 05/10/2022 sous le numéro 840082.  
**N° 9021/PA**

**MODIFICATION**  
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 21/07/2022 de la société NB IMMO, il a été décidé :  
- Dissolution anticipée suite à une cessation totale de l'activité.  
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA. le 08/09/2022 sous le numéro 836977.  
**N° 9022/PA**

**MODIFICATION**  
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 05/07/2022 de la société S.G COM, il a été décidé :  
- Dissolution anticipée suite à une cessation totale de l'activité.  
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA. Le 06/09/2022 sous le numéro 836745.  
**N° 9023/PA**

**CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
Dissolution anticipée « KEEP PACK »  
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 90 000,00 DH  
SIEGE SOCIAL : MAG 7 LOT AMANI 2-2 WIFAK TEMARA.  
RC : 136347  
Par décision extraordinaire des associés en date du 19/09/2022, il a été décidé ce qui suit :  
• La dissolution anticipée de la société « KEEP PACK » SARL et sa mise en liquidation ;  
• L'associé unique a nommé comme liquidateurs Mr. BRAHIM AMEZZOUG et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.  
Le siège de la liquidation est fixé à MAG 7 LOT AMANI 2-2 WIFAK TEMARA.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de 1ER INSTANCE DE TEMARA, le 02/11/2022 sous le n°9235.  
**N° 9024/PA**

**CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/10/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : AILE VERTE S.A.R.L. AU.  
Siège Social : N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPT N° 12 AGDAL RABAT.  
Associé Unique : Mr. KATTABI BOUCHAIB, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.  
Objet : PRODUCTION ET VENTE DES PLANTES (pépinière). PRODUCTION ET EXPLOITATION AGRICOLE, L'ARBORICULTURE FRUITIERE, LA PEPINIERE, LES GRANDES CULTURES ET MARAICHAGE. TRA-  
Durée : 99 ans.

**Capital social : 100.000,00 DHS.**  
Gérance : la société est gérée par : Mr. KATTABI BOUCHAIB.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce de Rabat RC N° 163873.  
**N° 9025/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE LA SANTE  
DELAGATION PREFECTORALE AIN CHOCK  
CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2022  
(Séance publique)  
Le 05/12/2022 à 10 heures, il sera procédé, à la salle de réunion du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :  
ACHAT DE MATERIELS MEDICO HOSPITALIER POUR LE CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK EN 2 LOTS  
LOT 1 : ACHAT DE MATERIEL MEDICO HOSPITALIER  
LOT 2 : ACHAT DE TABLES D'EXAMEN D'UROLOGIE, GYNECOLOGIE ET FAUTEUILS DE PRELEVEMENT  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
• Lot 1: 10 000,00 (dix mille dirhams)  
• Lot 2: 10 000,00 (dix mille dirhams)  
L'estimation du Maître d'ouvrage en TTC est fixée à :  
• Lot 1: 150 660,00 dhs (cent cinquante mille six cent soixante dirhams TTC)  
• Lot 2: 146 400,00 dhs (cent quarante six mille quatre cent dirhams TTC)  
le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit les transmettre par

voie électronique au portail des marchés d'Etat : www.marchespublics.gov.ma  
- La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres prévue par l'article 12 du règlement de la consultation ((Catalogue) doit être déposé au bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (Hôpital MOHAMED SEKKAT)  
**N° 9026/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'AFOURER  
CAIDAT D'AFOURER  
CT D'AIT OUAARDA

**Avis du président du conseil communal d'Ait Ouarda Pour l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Au profit des fonctionnaires satisfaisants les conditions réglementaires Au titre de L'année 2022**

Le président de la commune d'Ait Ouarda annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Au profit des agents et fonctionnaires de la dite commune, selon le planning suivant:

Type d'examen	Date d'examen	Lieu d'examen	Dernier délai de dépôt candidature	Conditions requises
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint technique 2ème G (un poste)	24/12/2022	Siège communal	20/12/2022	Six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique de 3ème grade jusqu'à la date du :24/12/2022

Les fonctionnaires concernés devront déposer leur dossier de candidature à la cellule du personnel la dite commune. Dernier délai, le : **20 Décembre 2022 à 14h.**  
**N°9017/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
REGION DES MEKNES  
PROVINCE DE BOULEMANE  
CERCLE DE MARMOUCHA  
CAIDAT AIT EL MANE  
COMMUNE D'AIT EL MANE

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT**  
N° : 05/2022/CAE/PB  
N° :06/2022/CAE/PB  
N° :07/2022/CAE/PB  
Il sera procédé dans le bureau du président de la commune à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offre de prix pour :

N° du marché	Objet	Caution provisoire	Estimation du coût de l'appel d'offre	Date et Heure d'ouverture des plis
05/2022/CAE/PB	-Creusement Des Puits à la Commune Ait El Mane Province De Boulemane	2500.00dhs	129216,00dhs	05/12/2022 à 10 :00H
06/2022/CAE/PB	- Equipement D'un Puits Au Douar Ait Oumar-Idiane Commune Ait El Mane Province De Boulemane	1600.00 dh	65580.00 dh	05/12/2022 à 12 :00H
07/2022/CAE/PB	- Travaux D'aménagement Des Ségias Commune Ait El Mane Province De Boulemane	2370.00dh	158467,20dhs	05/12/2022 à 14:00H

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jounmada I 1434 (30 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
**Les concurrents peuvent :**  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique de la commune.  
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
**Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par le règlement de consultation.**  
**N°9018/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'AFOURER  
CAIDAT D'AFOURER  
CT D'AIT OUAARDA

**Avis du président du conseil communal d'Ait Ouarda Pour l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Au profit des fonctionnaires satisfaisants les conditions réglementaires Au titre de L'année 2022**

Le président de la commune d'Ait Ouarda annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Au profit des agents et fonctionnaires de la dite commune, selon le planning suivant:

Type d'examen	Date d'examen	Lieu d'examen	Dernier délai de dépôt candidature	Conditions requises
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint technique 2ème G (un poste)	24/12/2022	Siège communal	20/12/2022	Six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique de 3ème grade jusqu'à la date du :24/12/2022

Les fonctionnaires concernés devront déposer leur dossier de candidature à la cellule du personnel la dite commune. Dernier délai, le : **20 Décembre 2022 à 14h.**  
**N°9017/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
REGION DES MEKNES  
PROVINCE DE BOULEMANE  
CERCLE DE MARMOUCHA  
CAIDAT AIT EL MANE  
COMMUNE D'AIT EL MANE

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT**  
N° : 05/2022/CAE/PB  
N° :06/2022/CAE/PB  
N° :07/2022/CAE/PB  
Il sera procédé dans le bureau du président de la commune à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offre de prix pour :

N° du marché	Objet	Caution provisoire	Estimation du coût de l'appel d'offre	Date et Heure d'ouverture des plis
05/2022/CAE/PB	-Creusement Des Puits à la Commune Ait El Mane Province De Boulemane	2500.00dhs	129216,00dhs	05/12/2022 à 10 :00H
06/2022/CAE/PB	- Equipement D'un Puits Au Douar Ait Oumar-Idiane Commune Ait El Mane Province De Boulemane	1600.00 dh	65580.00 dh	05/12/2022 à 12 :00H
07/2022/CAE/PB	- Travaux D'aménagement Des Ségias Commune Ait El Mane Province De Boulemane	2370.00dh	158467,20dhs	05/12/2022 à 14:00H

SAISONS DE FER SARL  
RC N°5721  
TRANSFER DU SIEGE  
SOCIAL

I- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 11/10/2022 de La Société « SAISONS DE FER SARL », il a été Décidé ce qui suit :  
Le transfert du siège social de la société de « ROUTE 110 KM 14600 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA » à la nouvelle adresse « ZONE INDUSTRIELLE ZENATA LOT 176 PREFECTURE AIN HARROUDA MOHAMMEDIA » comme nouveau siège social de la société SAISONS DE FER SARL.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 08/11/2022 sous le N° 2190.  
III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce, tribunal de première instance MOHAMMEDIA le 08/11/2022 sous le numéro 2486 du registre chronologique.

N° 9034/PA

Etude de Maître Khalil MOUTAHID  
Notaire à Oujda  
Bd Med V Imm Baraka 1ère Etage n°6,  
Tel: 05.36.70.44.66  
«LA STE CCEUR D'ANGAD» S.A.R.L.  
R.C.N°: 40151  
Constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Khalil MOUTAHID, Notaire à Oujda le 3 et 13/09/2022, enregistré à Oujda le 15/09/2022, RE 26544, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination: «LA STE CCEUR D'ANGAD» S.A.R.L.  
Siège Social: Imm El Aalj Rue Ibn Marine 2ème Etage Appt N°15 Oujda.

Objet: La société a pour objet d'effectuer, directement, tant au Maroc qu'à l'Etranger les opérations suivantes: Immeubles; Promoteur Immobilier.  
Durée: 99 ans.

Apports: Les associés apportent à la société, savoir: Mr Abdelkarim AZIZI 500.00 Parts; Mr Radouane MSAAD 500.00 Parts. Total égal à 1000 Parts.

Capital social: Fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH), divisé en (1000) parts sociales de cent (100) DH chacune répartie comme suit: Mr Abdelkarim AZIZI 50.000dhs; Mr Radouane MSAAD 50.000dhs. Total égal à 100.000,00 Dhs.

Gérance: La Société est gérée et administrée par Mr Abdelkrim AZIZI et Mr Radouane MSAAD ont leur qualités de Co-gérants Pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 28/10/2022 Sous numéro 1688.

N° 9035/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Et de la Protection Sociale  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX

N° 20/2022/CHUSM  
Le 05/12/2022 à 10h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss-Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Achat des médicaments pour le centre d'oncologie d'Agadir relevant du Cen-

tre Hospitalo-Universitaire Souss-Massa (8 Lots).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service de la commande publique de la Direction générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss-Massa.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme

de : 671.620,00 DH TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement du 30 Septembre 2021 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire de Souss-Massa.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction du Centre Hospitalo-Universitaire Souss-

Massa, sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et techniques de Santé (ISPITS) Agadir.

- Soit les déposer contre récépissé au service de la commande publique à l'adresse précitée ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offre doit être déposée au service de la commande publique à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Souss-Massa, au plus tard le 02/12/2022 avant 14H00.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 08 et 11 du règlement de la consultation.

N° 9036/PA

AVIS MODIFICATIF 01

Le Directeur Provincial de DP TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun porte à la connaissance du public, conformément à l'Article 19 du Décret n° 2-12-349 relatif aux Marchés Publics que les Appels d'offres ouverts publiés dans les journaux : LIBERATION n° 9763 Paris le 05-06 Novembre 2022 et RISSALAT AL OMMIA n° 12276 Paris le 05-06 Novembre 2022 ont connu les modifications suivantes :

1- Date et heure d'ouverture des plis.

« AU RABAIS OU A MAJORATION »					
N° ANO	OBJET	CAUTIONS PROVISOIRES EN DHS	QUALIFICATION	ESTIMATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
48(AO/INV)/2022	TRAVAUX AMENAGEMENT DE CINQ SALLES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRES POUR LES ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES AUX ETABLISSEMENTS PRIMAIRES DP TANTANAREF GON	4 000.00 Quatre Mille Dirhams et 00 Cts	Secteur A / Qualification A5 / Classe 05	279 351.50 dhs Deux Cent Soixante-Dix Neuf Mille Trois Cent Cinquante Et Un Dirhams, 60 Centimes	02/12/2022 à 10 H 00 min Au lieu de 28/11/2022 à 10 H 00 min
« SUR OFFRE DE PRIX »					
50(AO/INV)/2022	ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT DESTINE AU DU CENTRE 2ème CHANCE BEN ALMUTYAM RELEVANT DE DP TANTANAREF GON	4 000.00 Quatre Mille Dirhams et 00 Cts	---	107 700.00 dhs Cent Sept Mille Sept Cent Dirhams, 00 Centimes	02/12/2022 à 11 H 00 min Au lieu de 28/11/2022 à 11 H 00 min
51(AO/INV)/2022	ACHAT DE MATERIEL D'INTERNAT DESTINE AU L'ECOLE COLLEGE AL MASSIRA ALKHADRA RELEVANT DE DP TANTANAREF GON	4 000.00 Quatre Mille Dirhams et 00 Cts	---	145 689.60 dhs Cent Quarante-Cinq Mille Six Cent Quatre-Vingt-Neuf Dirhams, 60 Centimes	02/12/2022 à 12 H 00 min Au lieu de 28/11/2022 à 12 H 00 min
52(AO/INV)/2022	ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE DESTINE A L'ETABLISSEMENT DE CREATIVITE ARTISTIQUE ET LITTERAIRE SI MOYANARI RELEVANT DE DP TANTANAREF GON	3 000.00 Trois Mille Dirhams et 00 Cts	---	69 120.00 dhs Sixante Neuf Mille Cent Vingt Dirhams, 00 Centimes	02/12/2022 à 14 H 00 min Au lieu de 28/11/2022 à 14 H 00 min

N°9033/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI  
\*\*\*\*\*

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 33/2022/LAREF.MS

Le 02/12/2022 à 10 :00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Acquisition du matériel d'enseignement d'histoire géographique au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF MS en deux lots séparés :

lot	Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
1	Acquisition du matériel d'enseignement d'histoire géographique au profit des établissements scolaires collégiaux relevant de l'AREF MS	2 500,00 DHS (Deux mille cinq cent dirhams)	168 480,00 (Cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt dirhams)
2	Acquisition du matériel d'enseignement d'histoire géographique au profit des établissements scolaires qualifiants relevant de l'AREF MS	1 000,00 DHS (mille dirhams)	60 264,00 (Soixante mille deux cent soixante-quatre dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

➢ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➢ Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie - Service des achats et des marchés - sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 01/12/2022 à 15 h (heure limite pour le dépôt).

N°9031/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI  
\*\*\*\*\*

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 34/2022/LAREF.MS

Le 02/12/2022 à 11 :00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Acquisition du matériel d'enseignement d'éducation physique et sport au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF MS en deux lots séparés :

lot	Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
1	Acquisition du matériel d'enseignement d'éducation physique et sport au profit des établissements scolaires collégiaux relevant de l'AREF MS	4500.00 DHS (Quatre mille cinq cents dirhams)	683 208,00 (Six cent quatre-vingt-trois mille deux cent huit dirhams)
2	Acquisition du matériel d'enseignement d'éducation physique et sport au profit des établissements scolaires qualifiants relevant de l'AREF MS	1200,00 DHS (Mille deux cents dirhams)	192 240,00 (Cent quatre-vingt-douze mille deux cent quarante dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

➢ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➢ Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie - Service des achats et des marchés - sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 01/12/2022 à 15 h (heure limite pour le dépôt).

N°9032/PA

# Sport

10<sup>ème</sup> Challenge international SAR Moulay El Hassan de cyclisme

## Achraf Doghmi s'adjuge la première étape



Le cycliste marocain Achraf Doghmi a remporté la première étape de la 10<sup>ème</sup> édition du Challenge international SAR Moulay El Hassan de cyclisme, disputée, mardi, entre Guelmim et Tan Tan sur un parcours de 125,5 km.

Doghmi a ainsi remporté le Trophée du Prince Héritier après s'être adjugé cette étape en 2h 40 min 5 sec, devançant ses compatriotes Oussama Khafi de l'équipe régionale (2h 40 min

5 sec) et Hassan Saber de l'équipe nationale (2h 40 min 45 sec).

Dans une déclaration à la MAP, le président de la Fédération royale marocaine de cyclisme (FRMC), Mohamed Belmahi, s'est dit heureux de voir trois Marocains occuper les trois premières places lors de cette étape du Challenge international SAR Moulay El Hassan de cyclisme.

Le coureur-cycliste, Achraf Doghmi, a, pour lui, exprimé sa joie de remporter la première place du classe-

ment après une échappée lors des derniers kilomètres de la course.

Pour sa part, le cycliste Oussama Khafi s'est dit heureux d'occuper la deuxième place en dépit de la difficulté de cette étape en raison des fortes rafales de vent et de la concurrence rude livrée par les autres coureurs.

Le coup d'envoi de la 10<sup>ème</sup> édition du Challenge international SAR Moulay El Hassan de cyclisme a été donné plutôt dans la journée, avec la participation de coureurs-cyclistes représentant, outre le

Maroc, représenté par les trois sélections nationales (l'équipe première, l'équipe olympique et l'équipe régionale), les sélections nationales des Emirats Arabes Unis, du Sultanat d'Oman et de Mauritanie, ainsi que des équipes continentales d'Allemagne, des Pays-Bas, de Slovaquie, des Emirats Arabes et du Maroc (Sidi Ali Unlock).

Les participants à cette édition organisée sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI, se disputent trois trophées en trois étapes du Challenge, inscrit au calendrier de l'Union Cycliste Internationale (UCI) depuis sa première édition en 2010, à savoir le Trophée du Prince Héritier (1<sup>ère</sup> étape), le Trophée de l'anniversaire de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan (2<sup>e</sup> étape) et le Trophée de la Maison Royale (3<sup>e</sup> étape).

La deuxième étape qui se déroulera jeudi entre Guelmim et Sidi Ifni dans les deux sens (121,5 km), alors que la troisième se tiendra vendredi et reliera Guelmim-Tiznit-Sidi Ifni (130,5 km).

Le Challenge International SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan constitue une vitrine qui valorise les atouts touristiques du pays ainsi que ses richesses culturelles, d'autant plus qu'il confirme une fois de plus que le Royaume du Maroc est un véritable havre de paix et une terre d'hospitalité, de dialogue, de tolérance et de co-existence.

## Deuxième victoire de l'EN de futsal sur l'Ouzbékistan

La sélection nationale de futsal s'est imposée face à son homologue ouzbèke sur le score de 6 buts à 4 en match amical disputé mardi au Complexe Mohammed VI de football de Maâmora.

C'est le deuxième match amical entre les deux formations après celui de lundi remporté par les hommes de Hicham Dguig (4-3), a indiqué la Fédération royale marocaine de football dans un communiqué publié sur son site internet.

Le festival des buts des nationaux a été l'œuvre de Anass El Ayane, auteur d'un doublé, Anass El Bakkali, Soufiane Mesrar, Reda El Khayari et Soufiane Charaoui.

Cette double confrontation fait partie du programme de préparation des doubles champions d'Afrique aux prochaines compétitions.

## Amira Tahri remporte le championnat du monde de kick-boxing

La kickboxeuse marocaine, Amira Tahri, a remporté, en fin de semaine à Amsterdam, le championnat du monde de Kick-boxing dans la catégorie 38 kg.

La championne (13 ans), native de Rotterdam, a glané le titre mondial en s'imposant face à la Belge, Ines Machtelinckx, dans le cadre de la compétition "Rivals Glory Enfusion".

Avec cette victoire, la jeune maroco-néerlandaise remporte son sixième championnat du monde de Kick-boxing.

Jeune talent de l'année en 2019 aux Pays-Bas et nommée pour "talent de l'année" au "Kids Choice Award", Amira Tahri compte à son actif 26 combats sans défaite, dont neuf KO.

25<sup>ème</sup> CAN féminine de handball

## L'entraîneur des Lionnes de l'Atlas affiche des ambitions réalistes

L'entraîneur de l'équipe nationale féminine de handball, Kévin Decaux, a affiché des "ambitions réalistes" concernant la participation des Lionnes de l'Atlas à la 25<sup>ème</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine de handball, qui a débuté mercredi au stade Dakar Arena, à Diarnadiou, à 30 km de Dakar.

"Nous venons à Dakar avec des ambitions réalistes car nous sommes une équipe en construction. C'est un nouveau projet de handball féminin marocain", a dit M. Decaux, dans une déclaration à la MAP, ajoutant que les Lionnes de l'Atlas participent à cette édition "pour faire bonne figure et porter haut le drapeau du Maroc".

L'objectif fixé est de "bâtir une équipe avec des belles fondations pour l'avenir du handball marocain", a-t-il fait savoir, relevant que la sélection marocaine fera le mieux possible dans cette compétition continentale qui connaît la participation des meilleures Nations d'Afrique. "Nous n'avons pas peur de n'importe quelle équipe, car j'ai confiance en ce groupe qui a de grosses qualités handballistiques", a affirmé le

technicien de l'équipe nationale.

La préparation des Lionnes de l'Atlas pour cette compétition "s'est très bien passée avec un stage de préparation d'une semaine à Casablanca pour fusionner le groupe composé de joueuses qui évoluent à l'extérieur et d'autres au championnat marocain, ainsi que pour trouver les meilleurs éléments", a confié l'entraîneur national. "Nous allons jouer avec nos qualités pour, dans un premier temps, amener la première victoire dans cette coupe d'Afrique", a-t-il assuré, notant qu'avec la continuation et le déroulement de la compétition, le groupe disputera pour d'autres victoires et "pour aller le plus loin possible".

"J'ai un groupe de qualité, avec des filles qui ont beaucoup d'envie et de compétences (...). Nous sommes une équipe jeune, donc les exigences qu'on a avec nous mêmes vont être respectables", a-t-il souligné, assurant que la sélection nationale féminine va essayer "de faire un résultat qui rendra fier le peuple marocain".

L'équipe nationale féminine de handball, logée dans le Groupe B, devait jouer mercredi son premier match



face à la Tunisie à Dakar Arena. Outre le Maroc et la Tunisie, troisième en 2021, le Groupe B comprend également l'Égypte, la Guinée et le Congo, selon le tirage au sort de cette compétition effectué le 28 septembre à Dakar.

Dans le 2<sup>ème</sup> match de cette compétition, les Lionnes de l'Atlas affronteront le vendredi 11 novembre (14H) la Guinée, avant de rencontrer le dimanche (12H) l'Égypte et le lundi 14 novembre (16H) le Congo. La dernière

participation des Lionnes de l'Atlas à la CAN remonte à 2018 et c'était en République démocratique du Congo. Le Maroc, qui était dans le groupe B, avait été éliminé dès le premier tour avec 4 défaites en autant de matchs.

Les quatre demi-finalistes de cette 25<sup>ème</sup> CAN, qui se déroule du 9 au 19 novembre, vont représenter l'Afrique à la prochaine Coupe du monde de cette discipline, prévue au Danemark, Norvège et en Suède.

## 1<sup>ère</sup> édition de l'Urbain Trail Aïn Asserdoune

El Alami Yassine (Azilal) et Qalluouj Hanane (Khénifra) ont remporté la 1<sup>ère</sup> édition de l'Urbain Trail Aïn Asserdoune organisée, dernièrement à Béni Mellal, sur une distance de 20 km par le Conseil provincial de Béni Mellal.

La deuxième place du podium est revenue à Baghssa Abdelaziz (Azilal) et Essqally Sabah (Marrakech) alors que Jaouhar Samir (Casablanca) et Amrani Aziza (Fès) ont été classés 3<sup>èmes</sup>.

La 1<sup>ère</sup> édition de l'Urbain Trail Aïn Asserdoune propose également une course sur 10 km qui a été remportée par Khalyfah Brahim (Azilal) et Hasna Zahri (Salé).

Ait Taghzaant Mohamed (Azilal) et Zeroual Wafa (Sidi Bennour) sont arrivés deuxième alors que Toul Saad (Moulay Driss Zerhoun) et Wiam El Fathi ferment la dernière marche du podium.

Cette première édition de l'Urbain Trail Aïn Asserdoune a connu la participation de 1.000 athlètes de haute volée âgés de 16 ans et plus.



# Après une traversée du désert, le Canada veut repousser ses limites au Qatar



Le football au Canada évolue dans l'ombre du hockey sur glace, le baseball et le basketball. Avec la qualification impressionnante et méritée de la sélection canadienne à la Coupe du monde qui se dispute à partir du 20 novembre courant au Qatar, les observateurs estiment que le ballon rond dans ce pays d'Amérique du nord finira par gagner les cœurs et prendre racine au fil des compétitions et des belles performances.

A une journée de la fin des qualifications de la zone Concacaf pour la grande messe footballistique, les hommes du Grand Nord, sous la houlette du sélectionneur britannique John Herdman, ont décroché, haut la main, leur billet pour ce grand rendez-vous, prenant le meilleur sur des équipes chevronnées et habituées de la

coupe du monde comme le Mexique et les Etats Unis.

Avec l'art et la manière, les coéquipiers de Jonathan David, sociétaire du club français de Lille, ont signé le comeback de la sélection canadienne du football sur la scène mondiale, mettant ainsi fin à une longue traversée du désert qui a duré 36 ans.

Pour certains, la décision de Herdman de prendre les rênes d'une sélection masculine canadienne, qui peinait à se frayer un chemin parmi les géants de la Concacaf, manquait de calcul et de sagesse de la part d'un entraîneur qui a goûté aux saveurs des exploits et de la réussite.

"L'Anglais semblait troquer une formation d'élite qu'il avait menée à deux médailles olympiques et appelée à se couvrir

d'or, contre des seconds couteaux tombés au 94e rang du Classement FIFA", écrit le site spécialisé de la FIFA, estimant que se fixer l'objectif de qualifier la sélection masculine à la Coupe du monde paraissait "même flatter", d'autant plus que le Canada n'avait plus atteint la dernière phase des préliminaires mondialistes de la Concacaf, depuis plus de 20 ans.

Expliquant sa décision de prendre les commandes de la sélection canadienne, Herdman a estimé dans une interview au site de la FIFA, "FIFA+", que mener cette équipe à une coupe du monde "pourrait changer le football dans ce pays" et renforcer sa popularité parmi les Canadiens.

Ce cap franchi, le sélectionneur veut continuer à capitaliser sur cette "énorme ambition" lors du plus grand événement

footballistique du monde où son équipe évoluera dans un groupe F ultra-compétitif aux côtés de la Croatie et la Belgique, qui ont décroché respectivement la deuxième et la troisième place il y a quatre ans en Russie, en plus d'une sélection marocaine ambitieuse et pétée de talents, menée par un nouvel entraîneur national, en l'occurrence Walid Regragui.

Interrogé sur ses priorités lors de la Coupe du monde, Herdman a répondu que l'objectif est de tenter de "combler l'écart qualitatif auquel nous devons faire face". "Nous nous concentrons aussi sur l'état d'esprit et la culture d'équipe pour amener les joueurs à franchir un nouveau palier, ainsi que sur la mise en place d'un plan tactique qui nous donne une chance d'être vraiment compétitifs", a-t-il indiqué, ajoutant que les joueurs doivent travailler dur pour faire bonne figure au Qatar.

Pour lui, il est aussi important de gérer la mentalité d'outsider avec prudence qui sous-entend que "l'on est pas assez bon". "Nous devons chercher le moyen de faire la différence et trouver un facteur X et re-

pousser nos limites", a-t-il lancé.

Afin de réussir cette nouvelle mission et franchir un nouveau cap avec la sélection canadienne, Herdman, qui préfère évoluer en 3-4-1-2, compte s'appuyer sur des joueurs talentueux comme Alfonso Davies, le jeune ailier gauche du Bayern Munich, que son coéquipier Thomas Müller a qualifié de "phénomène".

Autre pièce maîtresse dans la formation canadienne qui veut se mesurer aux coéquipiers de Luka Modric, Kevin De Bruyne et Achraf Hakimi, n'est autre que l'attaquant rapide de FC Lille, Jonathan David, qui compte à son actif 22 réalisations en 34 matchs avec le club français. Pour les spécialistes du ballon rond, il ne faut pas n'en plus perdre de vue l'ailier de Bruges, Cyle Larin, qui fait partie, aux côtés de Davies et David, de la stratégie dite "l'art du contre" que le coach Herdman adopte pour disloquer les défenses les plus compactes des adversaires.

Par Karim Aouifia (MAP)

## Sadio Mané blessé au genou droit à quelques jours du Mondial

L'international sénégalais Sadio Mané, qui évolue au Bayern Munich, est sorti du match joué mardi contre le Werder Brême, à la 20e minute à cause d'une blessure au genou droit.

Son club jouait la 14e journée du Championnat d'Allemagne de football.

L'attaquant sénégalais est resté couché sur la pelouse pendant quelques minutes, avant de céder sa place à son coéquipier Leroy Sané, rapportent des médias dakarois.

La blessure de Sadio Mané survient à une dizaine de jours de la Coupe du monde. Le Sénégal, champion d'Afrique en titre, va partager la poule A de la Coupe du monde avec le Qatar, pays hôte de la compétition, les Pays-Bas et l'Equateur.

# Ronaldo, dernière chance pour l'insatiable machine

Habité par une ambition démesurée, Cristiano Ronaldo enchaîne les titres et les exploits depuis ses 20 ans. A 37, le Portugais jouera au Qatar sa cinquième Coupe du monde, sa dernière chance de sacre planétaire.

Depuis ses premiers pas au Mondial-2006 (demi-finale), la superstar a multiplié les déceptions lors du grand rendez-vous quadriennal, sans parvenir à faire mieux par la suite que deux huitièmes de finale (2010, 2018), entrecoupés du crève-cœur d'une élimination au premier tour (2014).

Mais le quintuple Ballon d'Or s'est rattrapé en remportant l'Euro-2016 puis la Ligue des nations 2019. Les deux premiers trophées de l'histoire de la Selecao... qui ont à peine contenté son insatiable appétit.

A un âge où les footballeurs entament leur vie d'après, apprentis entraîneurs ou consultants de luxe sur les plateaux télévisés, le natif de Madère continue de soigner son corps et ses records, restant indispensable en équipe du Portugal.

"Même s'il ne joue pas, Cristiano c'est Cristiano. C'est un honneur de l'avoir dans notre sélection. Même à

37 ans, on peut toujours compter sur lui", a résumé cet été l'attaquant de l'Atlético Madrid Joao Félix.

Pour devenir "CR7", ce surnom dont il a fait une marque, il fallait une sacrée ambition, presque "anormale", selon les mots de Zinedine Zidane, son ancien entraîneur au Real Madrid.

Être le premier, atteindre le sommet, tel a toujours été son objectif, au risque de s'attirer les critiques de la jouer trop "perso" dans un sport collectif.

Quintuple vainqueur de la Ligue des champions (un sacre avec Manchester United, quatre au Real), Ronaldo a longtemps été le roi du football européen avec son éternel rival Lionel Messi, septuple Ballon d'Or.

Mais ces dernières saisons ont alimenté l'idée d'un déclin, de la Juventus Turin à Manchester, où il est revenu en 2021 et où sa place de titulaire est contestée.

Les années passant, Ronaldo ne semble plus capable de fournir la même débauche d'énergie: loin du dribbleur irrésistible de ses débuts, le Portugais s'est mué en avant-centre à la finition clinique, devenant le meilleur



leur buteur de l'histoire de la C1 (140 buts à ce jour, contre 129 pour Messi, son premier poursuivant).

Avec plus de 800 buts en matches officiels (dont 117 avec le Portugal, un record en sélection), il a aussi dépassé

le mythe total attribué au "roi" Pelé (767) et établi un nouveau record mondial en dépassant les 805 du Tchèque Josef Bican.

Au Qatar, "CR7" aura l'occasion de devenir le premier joueur à marquer lors de cinq éditions du Mondial.

Mais il voit déjà plus loin: "Je veux continuer à faire partie de l'équipe nationale lors de la Coupe du monde (au Qatar) et du Championnat d'Europe (en 2024), je l'assume dès maintenant", a-t-il déclaré en septembre.

De fait, Ronaldo a été très tôt affamé de réussite, symbole d'un chemin de vie heurté, marqué par une enfance difficile avec un père mort en 2005, qu'il avait choisi d'étaler dans un documentaire autobiographique ("Ronaldo", 2015).

A 12 ans, le jeune Cristiano Ronaldo dos Santos Aveiro quitte la petite île de Madère, dans l'océan Atlantique, pour s'installer seul à Lisbonne. Un déracinement très difficile à vivre pour le frère gamin, raillé par ses camarades du Sporting Portugal pour son fort accent insulaire.

Ce caractère à fleur de peau lui a valu une douzaine de cartons rouges dans sa carrière et de fréquents gestes

d'humeur.

Le Portugais a même connu une tempête médiatique face aux accusations de viol qui l'ont visé à l'été 2018, avant que la justice américaine décide de ne pas le poursuivre, faute de preuves.

Admiré de tous mais parfois cliquant, Ronaldo a construit sa carrière comme il a travaillé son corps, par le travail et la discipline, se forçant une carapace... et un ego bien trempé.

"Parce que je suis riche, je suis beau, je suis un grand joueur, les gens me jalouent", assurait ainsi le Portugais en 2011.

Ce dieu du stade aux cheveux gominés et aux revenus annuels supérieurs à 100 millions d'euros affiche volontiers son opulence sur les réseaux sociaux: train de vie fastueux, bolides rutilants, jet privé.

Ces dernières années, sa vie de famille avec le mannequin espagnol Georgina Rodriguez et ses cinq enfants a pris une place plus importante sur les photos qu'il donne à voir à ses près de 500 millions d'abonnés sur Instagram, réseau sur lequel il est la personnalité la plus suivie au monde.

## Du rêve américain à la mort anonyme, le destin tragique de migrants au Texas

Le shérif texan Urbino Martínez a collecté les corps de tellement de migrants à la frontière sud des États-Unis qu'il est surnommé "le croque-mort".

"C'est funeste par ici", décrit le shérif, qui patrouille dans le petit comté rural de Brooks au Texas, à quelques dizaines de kilomètres du Mexique. "On a commencé à recenser les cadavres à partir de 2009", raconte-t-il à l'AFP, en pointant du doigt une vingtaine de volumes, où sont répertoriés plus de 913 cas de décès.

Mais selon lui, le véritable bilan humain est beaucoup plus important. "Je multiplierais cela par cinq, peut-être même par dix, le nombre de corps qui ne seront jamais retrouvés", ajoute-t-il.

Le shérif a recensé et traité 80 cadavres en 2022. "C'est moins que l'année dernière, mais c'est 80 de trop". Les États-Unis ont enregistré un nombre record de 2 millions d'arrestations à la frontière au cours de l'année, l'immigration s'étant imposée comme l'un des principaux thèmes débattus avant les élections du 8 novembre. Au moins 700 personnes sont mortes lors de ces traversées.

Pour éviter le poste de contrôle de

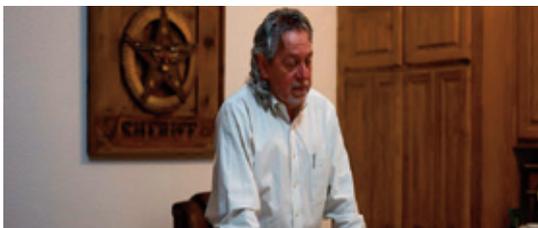
Falfurrias, la principale ville du comté de Brooks, les migrants sont dirigés par des passeurs vers de vastes fermes où la dense végétation et la chaleur peuvent rapidement s'avérer fatales.

Dans le cimetière municipal de la ville frontalière d'Eagle Pass, une quarantaine de plaques sont posées à côté d'un petit drapeau américain et portent la mention John ou Jane Doe, utilisée aux États-Unis pour les personnes à l'identité inconnue.

Autant d'hommes et de femmes qui ont vu leurs rêves américains prendre fin dans des tombes anonymes. De l'autre côté de la ville, les migrants continuent d'affluer, faisant le choix de mettre leur vie en péril pour fuir la pauvreté et la terreur de leurs pays d'origine.

"C'était un supplice", raconte Alejandra, une Colombienne de 35 ans qui a traversé le Rio Grande pour atteindre le Texas, bien qu'elle ne sache pas nager. "Mais c'était plus effrayant de faire marche arrière."

Alejandra confie qu'elle avait besoin de l'asile en raison du danger du crime organisé qu'elle encourait en Colombie. "Si nous rentrons, ils vont nous tuer", appuie-t-elle en regardant



ses trois enfants.

Corinne Stern, responsable de la principale morgue de la région, explique que "la cause la plus courante de décès est l'hyperthermie ou la déshydratation". "Jusqu'à il y a environ cinq ans, (la frontière) occupait environ 30% de mon temps... Aujourd'hui, elle en occupe environ 75%", explique la médecin. La morgue est d'une propreté irréprochable, mais l'odeur de décomposition des corps est omniprésente. Car parfois, il ne reste pas grand-chose des corps.

"S'il fait très chaud, votre corps se décompose en 72 heures, et les animaux dénichent le reste", explique Urbino Martínez.

"On a déjà trouvé des ossements humains dans la tanière d'un rat", ajoute le shérif.

La grande majorité des cadavres trouvés à la frontière n'ont pas de papier d'identité sur eux, explique Corinne Stern, alors qu'elle examine les restes squelettiques d'un corps féminin encore vêtu.

Un petit sac à dos est attaché au cadavre. Lorsque la médecin le soulève, deux sucettes colorées en tombent, contrastant avec l'ocre terreux qui recouvre les vêtements et les os.

Des échantillons d'ADN sont prélevés pour tenter de l'identifier, mais pour l'instant, elle sera étiquetée comme une autre Jane Doe, l'une des 250 dont Corinne Stern s'est occupée cette année. Pour Eduardo Canales, 74 ans, mourir dans l'anonymat est une fin trop cruelle.

Pour remédier à cela, il fait installer en 2013 des stations d'eau autour des

fermes pour empêcher les migrants de boire l'eau des abreuvoirs à bétail, toxique pour les humains.

Il fournit aussi des barils qui contiennent des coordonnées de localisation et un numéro de téléphone pour appeler à l'aide.

Mais lorsqu'il a commencé à recevoir des appels de famille à la recherche d'êtres chers disparus, il a décidé d'étendre son action.

"Pour moi, la chose la plus importante est que les familles puissent tourner la page", dit-il.

"Les familles n'arrêtent pas de chercher, elles n'abandonnent jamais. Elles continuent à demander où est ma femme, mon frère, ma fille?"

Un partenariat avec l'université du Texas a permis d'exhumer des dizaines de cadavres et de les identifier grâce à leurs empreintes digitales.

Cette collaboration a permis de réduire le nombre de tombes anonymes à Brooks: sur les 119 migrants retrouvés en 2021, 107 ont été identifiés.

"Mais beaucoup d'autres meurent et disparaissent sans que nous ne les trouvions jamais", se lamente Eduardo Canales.

"Ici, la seule constante est la mort".

## Recettes

### Crêpes salées au fromage et béchamel



#### Ingrédients

Crêpes :  
4 œufs  
200 g de farine  
500 ml de lait  
60 ml d'eau  
1 c. à café de sel  
20 g de beurre  
Béchamel :  
500 ml de lait  
100 g de beurre  
50 g de farine  
Sel  
Poivre  
Noix de muscade  
100 g de gruyère râpé

#### Préparation :

Préparer la pâte à crêpe : Dans un saladier, verser la farine préalablement tamisée. Faire un puits et ajouter le sel et les œufs battus. Verser ensuite le lait et l'eau tout en fouettant. Laisser reposer 30 minutes.

#### Entre-temps préparer le béchamel :

Rincer la casserole et verser le lait, le beurre et la farine tamisée. Mettre sur feu moyen tout en fouettant sans cesse jusqu'à ébullition. Vous remarquerez la formation des grumeaux mais continuez à fouetter jusqu'à ce que le beurre fonde. La sauce va commencer à épaissir et devenir lisse. Rectifier l'assaisonnement en sel, poivre et noix de muscade. Incorporer le fromage râpé. Chauffer la crêpière et cuire les crêpes. Les déposer au fur et à mesure sur une assiette et couvrir d'une autre assiette. Garnir les crêpes : Déposer une cuillère à soupe de farce sur la crêpe. Replier les deux extrémités et rouler. Déposer au fur et à mesure sur un plat allant au four. S'il vous reste de la béchamel, napper les crêpes et parsemer de fromage. Enfourner pour environ 15 minutes ou jusqu'à ce que le fromage fonde.

## Des niveaux de pollution dangereux à Delhi dus aux brûlages agricoles

La pollution atmosphérique à New Delhi atteignait jeudi des niveaux "dangereux", en raison de milliers de brûlages agricoles pratiqués dans le nord de l'Inde et qui s'ajoutent aux émissions industrielles et du transport routier.

Selon la société suisse de surveillance de la qualité de l'air, IQAir, les niveaux des particules les plus dangereuses, les matières particulaires PM 2,5, si petites qu'elles peuvent s'infiltrer dans le sang, s'élevaient à 588 par mètre cube tôt jeudi matin. Cela représente presque 40 fois le niveau maximum fixé par l'Organisation mondiale de la santé.

IQAir estampille ces niveaux de pollution de la mention "dangereux".

Chaque hiver, l'air étant plus frais, un brouillard jaunâtre et toxique, alimenté par les brûlages agricoles, les émissions industrielles et du transport routier, stagne et persiste dans la mégapole de 20 millions d'habitants.

En 2020, une étude du Lancet a attribué 1,67 million de décès à la pollution atmosphérique en Inde en 2019, dont près de 17.500 dans la capitale.

"C'est vraiment le pire moment pour se retrouver en extérieur à Delhi, a déclaré à l'AFP Hem Raj, un policier, 42 ans, dans le centre de la capitale, "on ne se réveille jamais en forme avec une telle pollution".

"On sent que le corps est fatigué et léthargique le matin (...). Les yeux sont toujours larmoyants et la gorge irritée après des heures passées dans les rues de

Delhi", a-t-il confié.

Les autorités de la ville annoncent régulièrement différents plans destinés à réduire la pollution, mais ils demeurent sans grand effet.

Les brûlages agricoles répandus à travers le Pendjab et d'autres États sont en principe interdits, mais les agriculteurs restent indifférents aux appels en faveur de pratiques non polluantes.

Une situation qui a pris un tour politique, la capitale indienne et l'État du

Pendjab étant gouvernés par le parti Aam Aadmi, rival du parti Bharatiya Janata (BJP) du Premier ministre Narendra Modi.

"A ce jour, le Pendjab, un État dirigé par l'AAP connaît une augmentation de plus de 19% des brûlis agricoles par rapport à 2021", a accusé mercredi sur Twitter le ministre de l'Environnement Bhupender Yadav, membre du BJP.

"Nous savons qui transforme Delhi en chambre à gaz", a-t-il ajouté.

